

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Frères MENTOURI-Constantine 1
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française

Polycopié de cours élaboré par Dr. BOUSSEBAT Omar, Maître de conférences classe « A »

Intitulé du module
Méthodologie de la recherche (M.R.)
Niveau : 2^{ème} année Master (M2)
Option : Sciences du langage (S.L.)

Année universitaire : 2022/2023

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Frères MENTOURI-Constantine 1
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française

Polycopié de cours élaboré par Dr. BOUSSEBAT Omar, Maître de conférences classe « A »

Intitulé du module
Méthodologie de la recherche (M.R.)
Niveau : 2^{ème} année Master (M2)
Option : Sciences du langage (S.L.)

Année universitaire : 2022/2023

Sommaire

Introduction	1
Première partie : Cours magistraux	2
I.1. Le plagiat.....	3-4
I.2. L'avant- projet.....	5-6
I.3. La structure (l'ossature) d'un travail de recherche.....	7-11
I.4. L'enquête de terrain et les techniques de collecte des données.....	12-15
I.5. Le corpus et son analyse.....	16-18
I.6. L'organisation des éléments des références bibliographiques.....	19-21
Deuxième partie : Travaux dirigés (TD)	22
I.1. Travail dirigé avec son corrigé sur l'enquête de terrain (le questionnaire).....	23-34
II.2. Travail dirigé avec son corrigé sur l'analyse du corpus.....	35-96
II.3. Travail dirigé avec son corrigé sur l'organisation des éléments des références bibliographiques.....	97-99
Conclusion	101
Références bibliographiques	103

Introduction

Méthodologie de la recherche, qui fait partie de l'unité méthodologique, dont le sigle est M.R., est un module que j'assume, depuis trois années (depuis l'année universitaire 2020/2021). Il est destiné aux étudiants de deuxième année Master, option Sciences du langage (S.L.). Son volume horaire hebdomadaire est de trois heures. Son mode d'évaluation est l'examen sur table. Il a pour objectifs de leur permettre d'avoir une idée sur le plagiat, ses types, de les sensibiliser au fait qu'il s'agisse d'une forme de vol scientifique, d'un délit qui expose son auteur (le plagiaire ou le compilateur) à des sanctions. Il s'assigne, également, pour but de leur montrer la façon dont ils se servent pour l'éviter. À travers cette matière, ils découvrent les éléments constitutifs d'un avant-projet, la structure (l'ossature) d'un travail de recherche (d'un mémoire ou d'une thèse), la manière dont ils mènent une enquête de terrain, les étapes d'une enquête, les techniques d'investigation qu'ils utilisent pour collecter les données dont ils ont besoin dans leurs mémoires. Cette unité d'enseignement les initie au recueil et à l'analyse d'un corpus, elle leur montre comment se fait l'organisation des éléments des références bibliographiques. En partant du principe que nous ne pouvons jamais créer quelque chose ex nihilo, nous disons que pour préparer les cours magistraux, nous avons consulté des références, dont les noms d'auteurs et les intitulés figurent en page réservée à la bibliographie, placée à la fin de ce modeste travail, scindé en deux parties, la première est celle des cours, la seconde est celle des travaux dirigés (TD).

Première partie
Cours magistraux

Cours magistral n°1

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Intitulé du cours : Le plagiat

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectifs du cours

II. Contenu du cours

II.1. Définition du plagiat

II.2. Types de plagiat

II.3. Comment évite-t-on le plagiat ?

II.4. Conséquences du plagiat

I. Objectifs du cours

Le cours a pour objectifs de fournir aux étudiants l'occasion d'avoir une idée sur le plagiat, ses types, de les sensibiliser au fait qu'il s'agisse d'une forme de vol scientifique, d'un délit punissable. Il s'assigne, également, pour but de leur montrer la façon leur permettant de l'éviter.

II. Contenu du cours

Le cours inclut les sous-titres qui suivent.

II.1. Définition du plagiat

Le plagiat est « *l'action du plagiaire ou du compilateur, celui qui copie un auteur en s'attribuant indûment des passages de son œuvre* » (ROBERT, P. 1995 : 1687).

II.2. Types de plagiat

En fait, il existe plusieurs types de plagiat.

II.2.1. Le plagiat direct

On en parle lorsque « *le plagiaire s'approprie les idées d'autrui en les rendant siennes sans citer la source. Même s'il supprime ou modifie quelques mots, ici et*

là, si la structure est la même, il s'agit du plagiat direct. Ce type est passible de poursuites judiciaires » (DEBRET, J. 2020 : 19).

II.2.2. Payer quelqu'un pour écrire un travail

On en parle quand « *le plagiaire paie quelqu'un pour lui écrire un mémoire ou une thèse. On en parle, aussi, lorsqu'un ami ou un membre de la famille lui écrit un travail qui sera remis avec son nom dessus* » (ibid.).

II.2.3. L'auto-plagiat

Dans ce type involontaire, le chercheur « *insère des extraits qui lui appartiennent, qu'il a utilisés précédemment dans un autre travail* » (ibid.).

II.2.4. La paraphrase

La paraphrase n'est pas un plagiat quand le chercheur cite la source qu'il a consultée. Elle devient, cependant, un vol lorsqu'il reformule les idées d'autrui en les rendant siennes.

II.2.5. Le plagiat copier-coller

Comme son nom l'indique, ce type consiste à reproduire, calquer des idées, des passages tels qu'ils sont, les introduire dans un travail sans mentionner la source.

II.3. Comment évite-t-on le plagiat ?

Pour éviter cette faute grave, ce délit illégal, le chercheur dispose de deux solutions, la première consiste à écrire en italiques l'extrait qui ne lui appartient pas en le mettant entre guillemets et en citant la source qui doit être placée entre parenthèses ; la seconde consiste à paraphraser l'auteur, c'est-à-dire « *dire la même chose que lui avec d'autres mots* » (ROBERT, P. 1995 : 1584). En d'autres termes, paraphraser un auteur, c'est reformuler ses idées. Dans ce cas, le chercheur fait usage de son style propre.

II.4. Conséquences du plagiat

Le plagiat, qui est un acte prohibé, est punissable ; son auteur peut encourir des peines allant de l'amende, du retrait du titre (du diplôme) jusqu'à l'emprisonnement (l'incarcération).

Cours magistral n°2

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Spécialité : Sciences du langage (S.L.)

Intitulé du cours : L'avant-projet

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectif du cours

II. Contenu du cours

II.1. Définition de l'avant-projet

II.2. Éléments constitutifs de l'avant-projet

I. Objectif du cours

Le cours a pour objectif de faire découvrir aux étudiants les points saillants d'un avant-projet.

II. Contenu du cours

Le cours comprend les sous-titres suivants.

II.1. Définition de l'avant-projet

L'avant-projet, comme son nom l'indique, est la phase préalable à la réalisation d'un mémoire de master ou d'une thèse de doctorat. Le projet, quant à lui, correspond à l'exécution d'un travail de recherche qui se fait soit en solo (individuellement), soit en binôme (par deux candidats).

II.2. Éléments constitutifs de l'avant-projet

L'avant-projet comprend les points saillants d'une recherche, ceux qui se rapportent à l'objectif ou aux objectifs du travail, aux motivations du choix du sujet, c'est-à-dire aux motifs qui poussent le chercheur à opter pour un intitulé, à celles du choix des informateurs (ou des enquêtés), à la formulation de la problématique, à l'émission des hypothèses qui peuvent être des réponses aux questions posées par le candidat ou la candidate, à la méthodologie de la recherche adoptée, c'est-à-dire la démarche choisie ou la manière d'agir (la façon dont il se sert pour recueillir les données indispensables au déroulement de son enquête, à la collecte et à l'analyse de son corpus), à l'organisation du travail en parties et en chapitres. Notons que l'avant-projet se termine, toujours, par une bibliographie,

c'est-à-dire les références sur lesquelles s'appuie l'étudiant ou l'étudiante pour mener à terme sa recherche. Il est à rappeler que l'avant-projet équivaut à l'introduction générale dans un mémoire ou une thèse, à la différence que le premier peut faire l'objet de modifications, alors que la seconde est définitive lorsque le candidat parvient à finaliser son travail.

En guise de conclusion, nous disons que l'avant-projet, à l'instar de l'introduction générale, commence toujours par un court préambule relatif au sujet choisi.

Cours magistral n°3

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option M : Sciences du langage (S.L.)

Intitulé du cours : La structure (l'ossature) d'un travail de recherche

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectif du cours

II. Contenu du cours

II.1. La page de garde

II.2. La page placée après la page de garde

II.3. Remerciements

II.4. Dédicace

II.5. Introduction générale

II.6. Méthodologie de la recherche

II.7. Le corpus et son analyse

II.8. Conclusion générale

II.9. Bibliographie

II.10. Annexes

II.11. Résumé

II.12. Table des matières

II.13. Pagination

I. Objectif du cours

À l'issue du cours, les étudiants seront capables d'identifier les parties d'un travail de recherche.

II. Contenu du cours

Le cours comprend les sous-titres suivants.

II.1. La page de garde

En page de garde cartonnée (en page de couverture), le candidat introduit, en partie supérieure, les logos de l'université où il prépare son diplôme et du département où il est inscrit, avant de mentionner « République Algérienne Démocratique et Populaire », le nom de l'institution où il poursuit ses études (ex. Université Frères MENTOURI-Constantine 1), celui de la faculté (ex. Faculté des Lettres et des Langues), celui du département (ex. Département de Lettres et Langue Française). Il y fait, également, figurer, sur le côté gauche, le numéro de série et le numéro d'ordre. Il y écrit, aussi, au milieu « mémoire de Master, l'option (ex. Option : Sciences du langage) », l'intitulé ou le titre du travail, placé dans un rectangle (dans un cadre), le grade, le nom, le prénom du directeur de recherche, l'établissement de rattachement, sur le côté gauche (ex. Dirigé par Dr. BOUSSEBAT Omar, M.C.A., à l'Université Frères MENTOURI-Constantine 1), le nom, le prénom du candidat, l'université où il fait ses études, sur le côté droit (ex. BENHAMLAOUI Cherif, Université Frères MENTOURI-Constantine 1). En bas de page, l'étudiant mentionne les noms, les prénoms, les grades des membres du jury, ainsi que l'établissement où ils exercent (ex. Président : Dr. AISSANI Radouane, M.C.A., à l'Université Frères MENTOURI-Constantine 1. Rapporteur : Dr. BENMESSAOUD Redha, M.C.A., à l'Université Frères MENTOURI-Constantine 1. Examineur : Dr. BENDIEB-ABERKANE Mehdi, M.C.A. à l'Université Frères MENTOURI-Constantine 1). En partie inférieure, le candidat insère l'année universitaire (ex. Année universitaire : 2022/2023).

II.2. La page placée après la page de garde

Sur cette page qui n'est pas cartonnée, le candidat reprend toutes les données qui figurent sur la page de garde. Il est à rappeler que cette page et la page de garde sont séparées par une feuille vierge (blanche).

II.3. Remerciements (au pluriel)

En page réservée aux remerciements, placée juste après celle qui contient les informations de la page de garde, l'étudiant remercie ceux et celles qui l'ont aidé à réaliser son travail de recherche.

II.4. Dédicace (au singulier)

En page consacrée à la dédicace, le candidat dédie son mémoire aux personnes qui lui sont chères (ses parents, ses frères, ses sœurs, ses oncles, ses tantes, ses cousins, ses cousines, ses voisins, ses voisines).

II.5. Introduction générale

Elle est la vitrine ou le miroir d'une recherche. Il suffit de la lire pour avoir une idée sur la qualité du mémoire ou de la thèse. Si le lecteur estime qu'elle est bonne,

intéressante, il sera motivé à consulter les autres parties du travail. S'il juge qu'elle est médiocre, il est fort probable qu'il arrête la lecture. L'introduction générale est un bloc (un tout indivisible), c'est-à-dire qu'il ne faut pas la dissocier en parties. Elle inclut les points saillants de la recherche. Elle commence toujours par une courte introduction servant de préambule préalable à l'objectif ou aux objectifs du travail, aux motivations du choix du sujet, c'est-à-dire aux motifs ayant poussé le candidat à opter pour le titre de son mémoire, à celles du choix des informateurs ou des enquêtés, à la formulation de la problématique, à l'émission des hypothèses qui pourraient être des réponses aux questions posées, à la méthodologie adoptée, c'est-à-dire la démarche choisie pour recueillir les données dont le candidat a besoin, à l'organisation du mémoire en chapitres (ex. Le premier chapitre sera consacré à la méthodologie de la recherche. Dans le second, il sera question du corpus et de son analyse). L'étudiant termine son introduction générale par ce qu'il va insérer en conclusion générale en disant : « En conclusion générale, nous reviendrons sur notre questionnement (sur notre problématique), nos hypothèses pour voir si elles sont confirmées ou infirmées, les résultats obtenus, les limites et les perspectives de la recherche ».

II.6. Méthodologie de la recherche

La méthodologie de la recherche, dans le cadre d'un mémoire de Master ou d'une thèse de doctorat, est « un outil permettant au candidat de choisir la démarche adoptée et les techniques d'investigation qui vont de pair avec l'objectif ou les objectifs tracé (s) dans son travail » (MUCCHIELLE, A. 2009 : 62). En page destinée à la méthodologie de la recherche, l'étudiant présente les informateurs en rappelant la taille de l'échantillon (le nombre des enquêtés représentant la population ciblée. Ex. Si le candidat choisit, comme enquêtés, les étudiants de première année licence, il ne faut pas qu'il travaille sur toute la population ; il doit viser une partie représentative de 10, 15 ou 20 éléments), le nombre de garçons, celui des filles (le sexe) avec les pourcentages (ex. Nos informateurs sont représentés par un échantillon de 10 éléments, 5 filles et 5 garçons, ce qui correspond à 50% pour les filles et 50% pour les garçons), la tranche d'âge à laquelle appartiennent les enquêtés (ex. Nos enquêtés appartiennent à une tranche d'âge allant de 18 à 22 ans). Outre la présentation des enquêtés, le candidat est tenu de présenter son corpus en disant par exemple : « Notre corpus comprend des enregistrements sonores qui ont été effectués à l'aide du dictaphone d'un smartphone ». Toujours en page réservée à la méthodologie de la recherche, l'étudiant évoque le lieu où il mène l'enquête, les conditions dans lesquelles il la conduit (ex. S'il rencontre des difficultés, lors du déroulement de l'enquête, il pourra en parler), les étapes de son enquête, l'outil de l'enquête (le questionnaire), les techniques d'investigation qu'il utilise pour collecter les données dont il a

besoin dans son travail (ex. La prise des notes, l'observation directe ou participante, l'enregistrement).

II.7. Le corpus et son analyse

Le corpus est « *un ensemble d'énoncés ou de phrases comprenant des mots qui présentent un trait phonétique ou une origine étrangère* » (DUBOIS, J. 1973 : 128). Le corpus est toujours soumis à une analyse qualitative et/ou quantitative.

II.8. Conclusion générale

En conclusion générale, le candidat revient sur la problématique qu'il a formulée en introduction générale, les hypothèses émises pour rappeler si elles sont confirmées ou infirmées, les résultats auxquelles il parvient, les limites et les perspectives de sa recherche.

II.9. Bibliographie

En page consacrée à la bibliographie, l'étudiant insère les références sur lesquelles il s'est appuyé pour réaliser son mémoire ou sa thèse. Une bibliographie étoffée comprend des ouvrages, des dictionnaires, des travaux mis en ligne (la sitographie), des travaux universitaires (des mémoires de Magister, de Master, des thèses de Doctorat).

II.10. Annexes

Dans cette partie, le candidat introduit les productions orales des informateurs (les enregistrements sonores transcrits en A.P.I.), leurs productions écrites, les images, les tableaux, les captures d'écran, etc.

II.11. Résumé

En résumant, le chercheur fait la synthèse de son travail en rappelant son intitulé ou son titre, l'option ou la spécialité de Master, les techniques d'investigation dont il a fait usage, les résultats qu'il a obtenus dans sa recherche. Le résumé, qui contient des mots clés, est traduit en anglais et en arabe.

II.12. Table des matières

En page sur laquelle figure la table des matières, le candidat insère l'introduction générale, les parties qui constituent son travail de recherche, la partie théorique et la partie pratique, les chapitres, les sous-chapitres, les introductions partielles, les conclusions partielles, la conclusion générale, la bibliographie avec la pagination. Notons que la numérotation des annexes n'appartient pas à celle des parties du travail dont nous venons de parler.

II.13. Pagination

La pagination du travail proprement dit commence, dès la page réservée à l'introduction générale, et se termine en page destinée à la bibliographie. Les annexes sont numérotées à part entière (le candidat les pagine en partant du chiffre 1). Le résumé et sa traduction en anglais et en arabe ne doivent pas être numérotés.

Cours magistral n°4

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Intitulé du cours : L'enquête de terrain et les techniques de collecte des données

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectifs du cours

II. Contenu du cours

II.1. L'enquête

II.1.1. Le questionnaire

II.1.2. Les étapes de l'enquête

II.2. Les techniques de collecte des données

II.2.1. La prise de notes

II.2.2. L'observation

II.2.3. L'enregistrement

I. Objectifs du cours

À l'issue du cours, les étudiants découvriront la façon dont ils conduisent l'enquête de terrain, les étapes de l'enquête et les techniques utilisées pour collecter les données dont ils ont besoin dans leurs travaux de recherche.

II. Contenu du cours

Le cours renferme les sous-titres qui suivent.

II.1. L'enquête

En guise de rappel, nous disons que la méthodologie de la recherche est « *la manière d'agir, c'est-à-dire la façon dont le chercheur se sert pour réunir les informations indispensables au déroulement de son enquête et à l'analyse de son corpus* » (ATAMNIA, S., et BENMAZA, H. 2020 : 07). L'enquête est « *une méthode de recueil des données à partir d'un questionnaire adressé à un échantillon représentatif d'une population* » (BEAUD, M. 1985 : 57).

II.1.1. Le questionnaire

Le questionnaire est l'outil de base de l'enquête, il est constitué d'une suite de questions. En fait, il existe trois types de questionnaires, le premier est le questionnaire directif, qui comprend des questions fermées auxquelles l'enquêté répond par l'affirmative (par oui) ou par la négative (par non). Le deuxième est le questionnaire semi-directif, qui inclut des questions ouvertes, celles qui demandent des réponses explicatives, celles qui ne prévoient pas de réponses toutes faites (de réponses standard, conformes à un modèle), celles auxquelles la personne interrogée répond en donnant libre cours à sa pensée. Ce type de questions commence, généralement, par des mots interrogatifs comme quoi ? Pourquoi ? En quoi ? Comment ? Quand ? Qui ? Le troisième type, appelé le questionnaire à choix multiples, dont le sigle est Q.C.M., est celui qui comporte des questions et plusieurs réponses (chaque question est accompagnée de plusieurs réponses) entre lesquelles l'informateur choisit une seule réponse.

II.2. Les étapes de l'enquête

En réalité, il existe deux phases d'enquête. La première, qui se nomme la pré-enquête, est préparatoire (elle prépare la seconde étape). Elle permet au chercheur de cerner la population de l'enquête (des écoliers, des étudiants à l'université, des habitants d'un quartier, des travailleurs d'un secteur d'activité), de déterminer la taille de l'échantillon représentatif de la population sur laquelle il travaille (ex. Si le chercheur choisit comme enquêtés les élèves de quatrième année primaire, pour gagner du temps, il ne faut pas qu'il travaille sur tout l'effectif, il doit viser plutôt un échantillon représentatif de 10, 15 ou 20 éléments), de déterminer les hypothèses, de fixer les objectifs de l'enquête, de découvrir le terrain d'investigation (celui où il mène l'enquête), de se familiariser avec ses informateurs (lors de cette étape, l'enquêteur explique à ses enquêtés les objectifs de son travail, il cherche à gagner leur confiance en les mettant à l'aise, en leur donnant des assurances relatives à l'anonymat des réponses), de choisir la méthode d'enquête, qui peut être la méthode qualitative, qui consiste à analyser les réponses des enquêtés aux questions posées (au questionnaire), ou la méthode quantitative, qui repose sur la quantité (sur des statistiques). Lors de cette étape, le chercheur se contente « *d'observer d'une manière rapide un nombre restreint de population pour dégager les traits linguistiques qui lui sont propres* » (KAUFMANN, J.-C. 2001 : 47). En deuxième phase de l'enquête, le chercheur passe à l'acte en effectuant des enregistrements sonores, lorsqu'il s'agit d'un corpus oral, en faisant passer à ses informateurs un test ou une activité, quand il est question d'un corpus écrit.

II.3. Les techniques d'investigation (de collecte des données)

Les techniques d'investigation sont « *des outils dont le chercheur se sert pour collecter les informations dont il a besoin dans son travail* » (ATAMNIA, S., et BENMAZA, H. 2020 : 08). En Sciences humaines et sociales, les chercheurs font, généralement, usage de la triangulation méthodologique de collecte des données, « *une stratégie qui combine trois techniques d'investigation sous forme de triangle, la prise de notes, l'observation et l'enregistrement audio* » (MUCCHIELLI, A. 1980 : 62).

II.3.1. La prise de notes

Un chercheur fait appel à cette technique pour « *noter les données en rapport avec l'âge et le sexe des enquêtés, mentionner tout ce qui a trait au lieu et au déroulement de l'enquête, décrypter les séquences du corpus oral qui ne sont pas audibles* » (ATAMNIA, S, et BEN MAZA, H. 2020 : 08). Bref, il l'utilise comme une trace écrite pour ne pas oublier.

II.3.2. L'observation

Observer quelqu'un ou quelque chose, c'est « *les regarder attentivement afin de les connaître, les étudier, ou les examiner* » (ROBERT, P. 1995 : 1516). En effet, il existe deux types d'observation, le premier, l'observation directe, « implique la présence du chercheur sur le terrain d'investigation. En utilisant cette technique, l'enquêteur ne se contente pas d'être un simple observateur, il s'intègre dans le groupe observé en participant à ses activités » (KANTOUR, M., et MEGUEHOUT, N. 2020 : 06). L'observation directe se nomme, également, participante, car « *elle consiste à participer à la vie et aux activités des sujets observés, selon la catégorie d'âge, de sexe, ou de statut dans laquelle le chercheur parvient à se situer par négociation avec ses hôtes en fonction de son propre desiderata ou de place que ceux-ci consentent de lui faire* » (ibid.). Dans le second type, appelé l'observation indirecte, « *le chercheur est absent du lieu de son enquête. Pour avoir ce qu'il recherche, il s'adresse à l'enquêté en lui posant des questions. En y répondant, le sujet participe à la production de l'information* » (ibid.).

II.3.3. L'enregistrement audio (sonore)

Enregistrer des voix, des sons, c'est « *les fixer sur un support matériel, une clé USB, un CD-ROM, ou le disque dur d'un ordinateur* » (ROBERT, P. 1995 : 771). Cette technique de collecte des données permet au chercheur d'obtenir l'intégralité de son corpus oral, d'écouter attentivement les productions orales des informateurs. Les enregistrements sonores s'effectuent soit à l'aide d'un magnétophone portatif (d'un baladeur), soit au moyen du dictaphone d'un

smartphone. Notons que, dans le cadre d'un travail de recherche, le corpus oral est transcrit phonétiquement (en A.P.I.).

Cours magistral n°5

Module : Méthodologie de la recherche

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Intitulé du cours : Le corpus et son analyse

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectif du cours

II. Contenu du cours

II.1. Définition de corpus

II.2. Types de corpus

II.3. Les informateurs (ou les enquêtés)

II.4. Analyse de corpus

II.4.1. Définition de l'analyse

II.4.2. Types d'analyse

I. Objectif du cours

Le cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'analyse de corpus, de leur faire découvrir les types de corpus et les types d'analyse.

II. Le contenu cours

Le cours inclut les sous-titres qui suivent.

II.1. Définition de corpus

Le corpus est « *un ensemble d'énoncés ou de phrases comprenant des mots présentant un trait linguistique (phonétique) ou une origine étrangère* » (DUBOIS, J. 1973 : 128). Pour étayer ces propos, nous citons l'exemple suivant. Si un chercheur travaille sur l'accent de Constantine, il cherche, à travers le corpus, à découvrir les traits linguistiques (phonétiques) qui caractérisent la production orale des informateurs constantinois. En d'autres termes, il cherche à détecter comment se fait l'articulation des phonèmes (des voyelles, des consonnes, des glides) chez les locuteurs de la ville du Vieux Rocher. Le corpus lui fournit, également, l'occasion de voir si l'accent de ses enquêtés comprend des mots d'origine étrangère (des mots empruntés à d'autres langues).

II.2. Types de corpus

En fait, il existe deux types de corpus, le premier, le corpus oral, comprend les productions orales des informateurs (les enregistrements sonores), qui se réalisent soit à l'aide d'un magnétophone portatif (d'un baladeur), soit au moyen du dictaphone d'un smartphone. Le second, le corpus écrit, comporte leurs productions écrites.

II.3. Les informateurs (ou les enquêtés)

Les informateurs sont « *les personnes qui fournissent au chercheur les données dont il a besoin dans son travail* » (ROBERT, P. 1995 : 1172). Afin que les choses soient claires, je cite l'exemple suivant. Dans le cadre d'un mémoire ou d'une thèse, lorsque le choix du candidat se porte sur une population, il ne faut pas qu'il la vise dans sa totalité, car il risque de ne pas terminer l'analyse de son corpus. Il doit cibler un échantillon représentatif qui comprend des informateurs.

II.4. Analyse de corpus

Avant de découvrir les types d'analyse, nous préférons commencer par la définition du mot « analyse ».

II.4.1. Définition du mot « analyse »

L'analyse, en linguistique, est « *la décomposition en mots (l'analyse grammaticale), en propositions (l'analyse logique)* » (ibid.). En méthodologie de la recherche, l'analyse d'un corpus est « *une opération consistant à dégager (à relever ou à identifier) la nature de ses composants* » (ibid.).

II.4.2. Types d'analyse

En réalité, il y a deux types d'analyse, le premier, l'analyse qualitative, qui s'appuie sur la qualité, cherche à comprendre comment les enquêtés pensent, parlent et agissent. Cette compréhension implique de « *participer à la vie et à la culture des informateurs afin de saisir pourquoi ils agissent de la sorte* » (MUCCHIELLI, A. 1994 : 56). Ce type d'analyse détermine la nature des éléments qui constituent le corpus sans tenir compte de leurs proportions (de leurs pourcentages). En d'autres termes, l'analyse qualitative ne s'intéresse pas aux chiffres. C'est le deuxième type d'analyse qui s'occupe de la conversion des données en statistiques. Comme son nom l'indique, il repose sur les données statistiques, les techniques d'échantillonnage et l'utilisation des modèles mathématiques. Notons que l'analyse qualitative et l'analyse quantitative se complètent mutuellement. Dans le cadre d'un travail de recherche, le type qualitatif précède le type quantitatif, car le premier met à la disposition du second des données pour les transformer en chiffres et en taux. Pour étayer nos dires,

Nous citons cet exemple. Si le chercheur s'intéresse à l'analyse qualitative d'un corpus comprenant les productions orales de ses enquêtés, il dégage les difficultés auxquelles ils se heurtent. En d'autres termes, il va découvrir, à travers l'analyse qualitative, les erreurs produites, celles qui se rapportent à l'articulation des phonèmes. L'analyse quantitative, quant à elle, consiste à comptabiliser le nombre de cas où les enquêtés prononcent correctement les voyelles, le nombre de cas où ils les articulent erronément, le nombre de cas où ils produisent correctement les consonnes, le nombre de cas où ils les réalisent faussement, le nombre de cas où ils prononcent convenablement les glides, le nombre de cas où ils les produisent d'une manière défectueuse.

Cours magistral n°6

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Intitulé du cours : L'organisation des éléments des références bibliographiques

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectif du cours

II. Contenu du cours

II.1. Organisation des éléments d'un ouvrage

II.1.1. Remarque

II.2. Organisation des éléments d'un article publié dans un journal ou une revue

II.3. Organisation des éléments d'un travail de recherche (d'un mémoire de magister, d'un mémoire de master, ou d'une thèse de doctorat)

II.4. Organisation des éléments d'un travail mis en ligne (la sitographie)

II.5. Remarque

I. Objectif du cours

Au terme du cours, les étudiants seront en mesure d'organiser les éléments des sources bibliographiques sur lesquelles ils s'appuient pour préparer leurs mémoires de master.

II. Contenu du cours

Le cours inclut les sous-titres suivants.

II.1. Organisation des éléments d'un ouvrage

Si l'ouvrage appartient à un seul auteur, le candidat commence, d'abord, par le nom patronymique (le nom de famille) qui s'écrit en majuscules (toutes les lettres en majuscules). Puis, il passe à la lettre initiale du prénom qui s'écrit en capitale. Elle est suivie d'un point. Notons que le patronyme de l'auteur et la première lettre de son prénom sont séparés par une virgule. Il passe, ensuite, à l'année d'édition du livre, placée entre parenthèses. Concernant l'intitulé de la référence qui s'écrit en italiques, il est juste placé après l'année de publication. Cette dernière et le titre sont séparés par un point. L'avant-dernière étape consiste à insérer le lieu

d'édition, avant de terminer par la maison d'édition. Nous rappelons que l'intitulé de l'ouvrage et le lieu de publication sont séparés par un point, alors que ce dernier (le lieu d'édition) et la maison d'édition sont séparés par deux points (ex. MUCCHIELLI, A. (1994). *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF).

Lorsque le livre est écrit par deux auteurs, le candidat commence par le nom de famille du premier, suivi de la lettre initiale de son prénom, suivie du patronyme du second, suivi de la première lettre de son prénom, suivie de l'année d'édition de la référence, placée entre parenthèses, suivie de l'intitulé en italiques, suivi du lieu de publication, suivi de la maison d'édition (ex. COSTE, D., et GALISSON, R. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette).

Lorsque plusieurs auteurs collaborent à l'écriture d'un livre, l'étudiant commence par le nom de famille du premier en majuscules (toutes les lettres s'écrivent en majuscules), suivi de la lettre initiale de son prénom, suivie de l'abréviation « *et.al.* » en italiques, suivie de l'année d'édition placée entre parenthèses, suivi du lieu d'édition, suivi de la maison de publication (ex. BLANCHE-BENVENISTE, C., *et.al.* (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Éditions Ophrys).

II.1.1. Remarque

Si le patronyme se compose de deux noms, il est préférable de les séparer par un trait d'union (ex. BLANCHE-BENVENISTE). Si le prénom est composé, la lettre initiale du premier et celle du second sont séparées par un point, sans oublier d'introduire un trait d'union au-dessus du point (ex. J.-M.)

II.2. Organisation des éléments d'un article publié dans un journal ou une revue

S'il s'agit d'un article publié dans un journal ou une revue, le candidat commence par le nom de famille de l'auteur, suivi de la lettre initiale de son prénom, suivie de l'année de parution de l'article entre parenthèses, suivie du titre de l'article placé entre guillemets et écrit en italiques, suivi du nom du journal ou de la revue, suivi du numéro du journal ou de la revue, suivi des numéros de pages (ex. APANOVITCH, E. (2002). « *Les apprenants démotivés : quel remède* ». *Le français dans le monde*, n°322, pp. 41-53).

II.3. Organisation des éléments d'un travail de recherche (d'un mémoire de magister, d'un mémoire de master, d'une thèse de doctorat)

Quand il est question d'un travail de recherche, le candidat commence par le nom patronymique de l'auteur, écrit en majuscules, suivi de la lettre initiale de son prénom, suivie de l'année de soutenance du travail placée entre parenthèses,

suivie de l'intitulé de la recherche écrit en italiques, suivi de la nature du travail (un mémoire de magister, un mémoire de master, ou une thèse de doctorat), suivie de l'université où le travail a été soutenu (ex. ABDELHAMID, S. (2002). *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de l'Université de Batna*. Thèse de doctorat. Université de Batna).

II.4. Organisation d'un travail mis en ligne (la sitographie)

S'il s'agit d'un travail mis en ligne, l'étudiant commence par le nom de famille de l'auteur écrit en majuscules, suivi de la lettre initiale du prénom, suivie de l'intitulé du travail en italiques, suivi de la date de consultation de la page sur laquelle figure le travail, placée entre parenthèses, suivie de l'adresse du lien (ex. AZZOUZ, L. *L'échec universitaire et pratiques pédagogiques*. (Page consultée le 20/06/2009),

<http://www.inrp.fr/acces/biennale/7biennale/contrib/longue/21.pdf>).

II.5. Remarque

Dans une bibliographie, les noms d'auteurs sont toujours classés par ordre alphabétique (ex. ABRY, ALBALAT, AREZKY, BANGE, BAUTIER, BAYLON, BEAUD, BLANCHE-BENVENISTE, CABRAL, CALVET, CARTON, CATACH, CRAHAY, CUQ, DABENE, DECI, DEJEAN, DELANDSHEERE, etc.)

Deuxième partie
Travaux dirigés (TD)

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Activité : Travail dirigé (TD) avec son corrigé sur l'enquête de terrain (le questionnaire)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du premier travail dirigé

I. Objectif du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. Consignes

II.1.1. Consigne n°1

II.1.2. Consigne n°2

II.1.3. Consigne n°3

II.2. Corrigés

II.2.1. Corrigé n°1

II.2.2. Corrigé n°2

II.2.3. Corrigé n°3

I. Objectif du travail dirigé

L'objectif du travail dirigé est d'initier les étudiants à l'élaboration d'un questionnaire.

II. Son contenu

Le travail dirigé inclut cinq consignes et cinq corrigés.

II.1. Consignes

Le travail dirigé contient cinq consignes.

II.1.1. Consigne n°1

Élaborez un questionnaire destiné à des étudiants de première année licence qui comprend des questions relatives à la filière du secondaire, à la note obtenue à l'épreuve de français au baccalauréat, à l'inscription au département de Lettres et Langue Française, aux difficultés rencontrées, à la lecture, aux livres de chevet,

au dictionnaire préféré, à la connexion internet, à la pratique du français en milieu familial et à l'université, au souci majeur après l'obtention du diplôme de licence.

II.1.2. Consigne n°2

Élaborez un questionnaire adressé à des informateurs de votre quartier qui comporte des questions en rapport avec l'âge, le niveau d'instruction, la maîtrise des langues, les hobbies, les ambitions, les plats préférés, les destinations touristiques de prédilection.

II.1.3. Consigne n°3

Élaborez un questionnaire destiné à des étudiants de deuxième année master pour savoir s'ils suivent des cours à distance, par quel (s) dispositif (s), s'ils disposent des outils technologiques indispensables à la réussite de ce mode d'enseignement (les microordinateurs, les tablettes, les smartphones et la connexion internet), s'ils préfèrent le mode d'enseignement électronique ou le mode d'enseignement en présentiel, s'ils réussissent à accéder aux cours déposés sur la plateforme Moodle (TELUM), s'ils préfèrent consulter régulièrement les cours mis en ligne ou les imprimer pour les lire attentivement.

II.1.4. Consigne n°4

Élaborez un questionnaire, que vous adressez à des informateurs étrangers (des étudiants étrangers) poursuivant leurs études à l'Université Constantine 1, qui comporte des questions relatives à l'âge, à la nationalité, à l'année où ils sont inscrits, à la langue maternelle, à la deuxième langue (la langue seconde), à la pratique du français en milieu familial et à l'université, à l'année où ils ont entamé l'apprentissage du français, aux tests oraux qu'ils auraient passés, aux langues qu'ils apprennent ou qu'ils ont apprises dans un cadre formel, à l'école ou à l'université, à la formation en langues qu'ils auraient suivie ou qu'ils suivraient en parallèle à leurs études au département de Lettres et Langue Française, aux séjours qu'ils auraient effectués dans un pays francophone, à la durée de ces séjours.

II.1.5. Consigne n°5

Élaborez un questionnaire, destiné à des enseignants de français d'une école primaire, qui inclut des questions relatives aux difficultés d'apprentissage auxquelles se heurtent leurs apprenants, à la nature de ces difficultés, à la façon d'y remédier, à la méthode utilisée pour pallier leurs lacunes, au nombre de séances consacrées à la remédiation.

II.2. Corrigés

Le travail dirigé comporte cinq corrigés.

II.2.1. Corrigé n°1

L'élaboration du premier questionnaire

Pour mener une enquête, dans le cadre d'un travail de recherche en Sciences du langage, nous avons besoin d'un questionnaire. S'il vous plaît, ayez l'obligeance d'y répondre. En guise d'assurance, vos réponses seront anonymes.

2. En quelle filière, étiez-vous au secondaire ? (Cochez la bonne réponse)

Lettres et langues

Lettres et philosophie

Sciences de la vie et de la nature

Mathématiques

Techniques mathématiques

Autres

2. Quelle est la note que vous avez eue à l'épreuve de français au baccalauréat ? (Cochez la bonne réponse)

Une note égale à la moyenne (à dix)

Une note comprise entre dix et quinze

Une note supérieure à quinze

3. Après l'obtention de votre baccalauréat, avez-vous choisi de gaieté de cœur de vous inscrire au département de Lettres et Langue Française ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

4. Si oui, pour quelle (s) raison (s) ?

5. En commençant à poursuivre vos études au département de français, avez-vous rencontré des difficultés ?

Oui

Non

6. Si oui, lesquelles ?

7. Avez-vous l'habitude de lire ?

Oui

Non

8. Si oui, quels sont vos livres de chevet ? (Cochez la bonne réponse)

Des romans

Des livres de spécialité

Autres

8. Lisez-vous en arabe ou en français ? (Cochez la bonne réponse)

En arabe

En français

En arabe et en français

9. De quel dictionnaire faites-vous usage ? (Cochez la bonne réponse)

Du Nouveau Petit Robert

Du Larousse

Du Hachette

10. Disposez-vous de la connexion internet à la maison ?

Oui

Non

9. Si oui, la connexion est-elle bonne ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

10. Pratiquez-vous le français en milieu familial ?

Oui

Non

11. Le parlez-vous à l'université avec vos enseignants et vos camarades ?

Oui

Non

12. Après l'obtention de votre diplôme de licence, quel est votre souci majeur ?
(Cochez la bonne réponse)

Décrocher un poste de travail ?

Faire une inscription en master ?

Merci de votre collaboration

II.2.2. Corrigé n°2

L'élaboration du deuxième questionnaire

Pour conduire une enquête, dans le cadre d'un travail de recherche en Sciences du langage, nous avons besoin d'un questionnaire. S'il vous plaît, ayez l'obligeance d'y répondre. En guise d'assurance, vos réponses seront anonymes.

1. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ? (Cochez la bonne réponse)

Entre 15 et 20 ans

Entre 20 et 30 ans

Entre 30 et 50 ans

2. Outre votre langue maternelle, maîtrisez-vous d'autres langues ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

3. Auriez-vous des hobbies ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

4. Si oui, lesquels ? (Cochez la bonne réponse)

Le sport

La lecture

La musique

Les voyages

La philatélie

5. Êtes-vous ambitieux ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

Si oui, quel est votre rêve le plus cher ? (Cochez la bonne réponse)

Être un cadre supérieur

Devenir un responsable politique

Être un footballeur

Être en enseignant universitaire

Être un militaire

Être un chanteur

4. Préférez-vous des plats traditionnels ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

5. Si oui, lesquels ?

6. Préférez-vous des plats modernes ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

7. Si oui, lesquels ?

8. Quelles sont vos destinations touristiques de prédilections ? (Cochez la bonne réponse)

Les villes côtières algériennes

Le Sud algérien

La Tunisie

La Turquie

L'Espagne

L'Égypte

La France

9. Est-ce que vous lisez ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

10. Si oui, qu'est-ce que vous lisez ? (Cochez la bonne réponse)

Des journaux

Des livres

Des romans

Des poèmes

II.2.3. Corrigé n°3

L'élaboration du troisième questionnaire

Pour mener une enquête, dans le cadre d'un travail de recherche en Sciences du langage, nous avons besoin d'un questionnaire. S'il vous plaît, ayez l'obligeance d'y répondre. En guise d'assurance, vos réponses seront anonymes.

1. Suivez-vous des cours à distance ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

2. Si oui, par quel (s) dispositif (s) ? (Cochez la bonne réponse)

La plateforme TELUM

Google Classroom

Google Meet

3. Si non, pour quelle (s) raison (s) ?

4. Auriez-vous un microordinateur (un PC) ? Une tablette ? Un smartphone ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

5. Auriez-vous une connexion internet à la maison ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

6. Si oui, le débit de connexion est-il bon ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

7. En tant qu'étudiant en 2^{ème} année master, préférez-vous le mode d'enseignement à distance ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

Si oui, pourquoi ? (Justifiez votre réponse)

Préférez le mode d'enseignement en présentiel ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

Si oui, pour quelle raison ? (Justifiez votre réponse)

8. Concernant le mode d'enseignement électronique, si vous vous heurtez à des problèmes, préférez-vous prendre attache avec vos enseignants ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

9. Préférez-vous contacter vos camarades ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

10. Au sujet des cours déposés sur la plateforme de l'Université Frères MENTOURI, est-ce que vous réussissez à y accéder ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

11. Préférez-vous consulter régulièrement les cours mis en ligne ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

12. Préférez-vous les imprimer pour les lire attentivement ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

Merci de votre collaboration

II.2.4. Corrigé n°4

L'élaboration du quatrième questionnaire

Pour mener une enquête, dans le cadre d'un travail de recherche en Sciences du langage, nous avons besoin d'un questionnaire. S'il vous plaît, ayez l'obligeance d'y répondre. En guise d'assurance, vos réponses seront anonymes.

1. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ? (Cochez la bonne réponse)

Entre 20 et 30 ans

Entre 30 et 40 ans

Entre 40 et 50 ans

Autres

2. Quelle est votre nationalité ?

3. En quelle année êtes-vous inscrit (e) ? (Cochez la bonne réponse)

1^{ère} année Licence (L1)

2^{ème} année Licence (L2)

3^{ème} année Licence (L3)

1^{ère} année Master (M1)

2^{ème} année Master (M2)

4. Quelle est votre langue maternelle ?

5. Quelle est votre deuxième langue ?

6. Pratiquez-vous le français ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

7. Si oui, le parlez-vous en milieu familial ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

8. L'utilisez-vous à l'université ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

9. Si oui, est-ce que vous vous en servez avec vos camarades ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

10. Est-ce que vous en faites usage avec vos enseignants ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

11. En quelle année avez-vous entamé l'apprentissage du français (Cochez la bonne réponse)

En 3^{ème} année primaire

En 4^{ème} année primaire

12. Auriez-vous passé un test oral ou des tests oraux en français (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

13. Outre la langue maternelle, en plus du français, est-ce que vous apprendriez ou auriez-vous appris d'autres langues (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

14. Si oui, quelles sont ces langues ?

15. Auriez-vous suivi ou suivriez-vous une formation en langues en parallèle à vos études au département de Français ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

16. Auriez-vous effectué un séjour dans un pays francophone ? (Cochez la bonne réponse)

Oui

Non

17. Si oui, dans quel pays francophone, l'avez-vous effectué ? (Cochez la bonne réponse)

En France

Au Canada

En Belgique

En Suisse

18. Combien de temps a duré ce séjour ? (Cochez la bonne réponse)

Une semaine

Une quinzaine de jours

Un mois

Merci de votre collaboration

II.2.5. Corrigé n°5

L'élaboration du cinquième formulaire

Pour les besoins d'une enquête, nous avons besoin d'un questionnaire que nous allons adresser à des enseignants de français au niveau d'un établissement du primaire. Ayez l'amabilité de le renseigner. En guise d'assurance, nous vous promettons l'anonymat des réponses

1. En dispensant des cours, vos élèves rencontrent-ils des difficultés d'apprentissage ? (Cochez la bonne réponse)
Oui
Non
2. Si la réponse est par oui, de quelles difficultés s'agit-il ? (Cochez la bonne réponse)
Des difficultés de production orale
Des difficultés de lecture
Des difficultés de compréhension
3. Concernant les difficultés de production orale, quelle méthode de correction utilisez-vous pour y remédier ? (Cochez la bonne réponse)
La méthode articulatoire
La méthode comparatiste
La méthode des oppositions phonologiques
4. Corrigez-vous immédiatement la prononciation erronée de vos apprenants ? (Cochez la bonne réponse)
Oui
Non
5. Au sujet des difficultés de lecture, de quelle méthode vous servez-vous ? (Cochez la bonne réponse)
Vous commencez par des lettres
Vous commencez par des graphèmes qui contiennent deux ou trois lettres
Vous commencez par des mots avant de les découper en unités minimales
6. Avez-vous l'habitude de consacrer une séance pour pallier les lacunes de vos élèves ? (Cochez la bonne réponse)
Oui
Non

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Activité : Travail dirigé (TD) avec son corrigé sur le corpus et son analyse

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Plan du cours

I. Objectif du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. Consignes

II.1.1. Consigne n°1

II.1.2. Consigne n°2

II.1.3. Consigne n°3

II.2. Corrigés

II.2.1. Corrigé n°1

II.2.2. Corrigé n°2

II.2.3. Corrigé n°3

I. Objectif du travail dirigé

L'objectif du travail dirigé est d'initier les étudiants à l'analyse d'un corpus.

II. Son contenu

Le travail dirigé comprend dix-sept consignes et dix-sept corrigés.

II.1. Consignes

Le travail dirigé recouvre dix-sept consignes.

II.1.1. Consigne n°1

Ceci est un enregistrement audio (sonore) effectué, en avril 2011, avec une informatrice de 1^{ère} année licence. Analysez-le qualitativement pour détecter les types d'erreurs qui y figurent.

[lɔrskʒɛvilerezyltadəbak/dabɔR/zəRɛvmɛʒɛpɑkrwaje///ʒɛRɛstɛẽ p(ə)timɔmã sã okẽ
rejaksjõ ///lɔrskʒɛvimõ nõ syRlalistdafifaʒ/zɛpɑkrwaje/zəvɔlɛdɔʒwa///tul(ə)mõ dɛtɛ
øRø///bjẽ syR/nupartaʒõ ləmɛmbɔncɛR///]

II.1.2. Consigne n°2

Ceci est un enregistrement audio (sonore) réalisé avec un enquêté de première année licence. Analysez-le qualitativement pour découvrir les types d'erreurs qui y sont présents.

[dã mavi/zɛkɔnedɔfwalazwa/lapɾəmjɛrkã jɔptənɪləbjɛm/ladɔzjɛmfwakã zɛɔptənɪl
əbak///alɔɾ/səzwa/zələkɔ̃ sidɛrɛ̃ nuvone///pɯɾmwa/lanɯɪdɪnɔɛfsetdɔmilɯit/zɛfɛlɔp
ɛɾasjɔ̃ dəmɔ̃ nymerodəbak///apɾɛkɛlkminyt/zɛpɾikəzɛɾɛysi///lɔɾsɔsɯiã tɾealamez
ɔ̃ /zɛvimamɛɾplɔɛrɛ///asəmɔ̃mã /zɛkɔnikələbakɛtɯɲfɔzɾɛzɛ̃ mpɔɾtã tɾɯɾmwaɛpɯɾ
mafamij///asəmɔ̃mã la/zɛkɔnikəzɛɯvɾilapɔɾtdəlavəniɾ///ladɯɾɛdəsəzwaɛstɾɛsk
ɯnsəmɛn///zɛatã dlatɾwazjɛmɔzɯakijɛmɔ̃ marjaz///ã fɛ̃ /zəsɯɛtmavɪplɛndəzwa///

II.1.3. Consigne n°3

Analysez qualitativement la production écrite, qui appartient à un étudiant de 3^{ème} année licence.

« Il est indéniable que la politique d'arabisation, amorcée dès l'indépendance et mise en œuvre progressivement tout au long de la période post coloniale, a eu un impact majeur sur le niveau de maîtrise des langues en Algérie. Nous tenterons durant ce bref travail d'expliquer les conséquences de cette politique.

Aujourd'hui, les quelque 40 ans qui nous séparent des premiers balbutiements de la politique d'arabisation, nous permettent de constater, avec un certain recul, l'impact néfaste de cette politique sur l'école et l'université.

Ainsi, on a pu assister à une baisse général du niveau des apprenants dans tous les paliers de l'enseignement, au fur et à mesure de l'application de la politique d'arabisation.

Il n'est pas rare, de nos jours, de trouver un universitaire qui ne maîtrise ni l'anglais ni le français ni même pas l'arabe. On pourrait se demander légitimement, les causes de cet effondrement des secteurs du savoir en Algérie (principale impacte de l'arabisation) et quel lien entretient cette dernière avec la crise que connaît l'enseignement en général et particulièrement l'enseignement des langues ».

II.1.4. Consigne n°4

Analysez qualitativement la production écrite suivante appartenant à un étudiant de 1^{ère} année licence.

« Quand nous avons attendus les résultats du bac. Nous avons fatigués moralement d'attendre et toutes les familles s'attendent les résultats de leurs élèves. La nuit d'affiché les résultats j'étais travaillé avec mon père et j'ai oublié

totalelement le bac. Alors, quand j'entend pour l'affichage. Je n'ai pas sense la joie directement parce que j'ai des cousin pas fait la reussir. Mais nous regretons pour les élèves puisque la plupart des eux cherchent de reussir mais je suis non ».

II.1.5. Consigne n°5

Analysez qualitativement le corpus oral suivant appartenant à un élève de 4^{ème} Année primaire, qui contient la conjugaison de cinq verbes du français (le corpus auquel nous faisons appel appartient aux étudiantes H. BENMAZA et S. ATAMNIA que nous avons encadrées en Master 2, en 2019/2020. L'intitulé de leur mémoire est « *Les problèmes de production orale dans l'apprentissage de la conjugaison chez les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année primaire* »).

Les verbes du corpus	La conjugaison de l'informateur
Geler	/zəzəla/ /tyzəle/ /ilzil/ /nuzəlɔ̃/ /vuzəle/ /ilzəlɔ̃/
Jeter	/zəzəte/ /tyzəte/ /ilzəte/ /nuzətɔ̃/ /vuzəte/ /ilzətɔ̃/
Acheter	//zəʃəte/ /tyʃəte/ /ilʃəte/ /nuʃətɔ̃/ /vuʃətɔ̃/ /ilʃətɔ̃/
Finir	/zəfinir/ /tyfinir/ /ilfinir/ /nufinir/ /vufinir/ /ilfinir/
Saisir	/zəsɛzir/ /tyɛzir/ /ilsɛzir/ /nusezir/ /vusezir/ /ilsɛzir/

II.1.6. Consigne n°6

Analysez qualitativement le corpus suivant qui comprend la production écrite d'une étudiante de première année licence.

« Le 9 juillet 2009 à 21 : 00 heures mon frère ma téléphoné et dit que affichier l'affichage de Bac et ma dit que mon nom est affiché je derctement commence de pleuré, ces pleurs de joix demain je vais à l'ecole pour avoir par mes yeux l'orsque je vu mon nom j'ai souté et je revient à la maison ma mère prépare les gateaux et mois invites mes amies et ma famille pour partager ma joix, se sont des jours qui passent vraiment magnifique qui ne oblier jamais à ma vie parce que j'entre la joix dans le cœur de mes parents parce que je suis la première que prendre le Bac »

II.1.7. Consigne n°7

Analysez qualitativement le corpus oral suivant appartenant à un élève de quatrième année primaire qui conjugue des verbes du français (le corpus sur lequel nous nous appuyons est extrait du travail de Master des étudiantes H. BEN MAZA et S. ATAMNIA que nous avons dirigé en 2019/2020 dont l'intitulé est « *Les problèmes de production orale dans l'apprentissage de la conjugaison chez les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année primaire* ».

Les verbes du corpus	La prononciation de l'informateur
Geler	/zəʒele/ /tyzəle/ /ilzəle/ /nuʒel̃/ /vuʒele/ /ilzəl̃/
Jeter	/zəʒəte/ /tyzəte/ /ilzəte/ /nuʒət̃/ /vuʒəte/ /ilzəte/
Acheter	/zəʃəte/ /tyʃəte/ /ilʃəte/ /nuʃəte/ /vuʃəte/ /ilʃət̃/
Payer	/zəpej/ /tipej/ /ilpej/ /nupɛje/ /vupɛje/

	/ilpejõ/ /zəfine/ /tyfine/ /ilfine/ /nufine/ /vufine/ //ilfine
Finir	
Saisir	/zəsezir/ /tysezir/ /ilsezir/ /nusezir/ /ilsezir/ /nusezir/ /vusezir/ /ilsezir/
Choisir	/zəfwazir/ /tyfwazir/ /ilfwazir/ /nufwazir/ /vufwazir/ /ilfwazir/
Accomplir	/zəakõpli/ /tyakõpli/ /ilakõpli/ /nuakõpli/ /vuakõpli/ /ilakõpli/

II.1.8. Consigne n°8

Analysez qualitativement ce corpus oral, qui comprend des mots, des expressions et des phrases appartenant à des informateurs de la wilaya de Jijel, en vous intéressant à leurs caractéristiques lexicales, sémantiques et phonologiques (le corpus dont nous nous servons est tiré du travail de Master des étudiantes N. MEGUEHOUT et M. KANTOUR que nous avons dirigé en 2019/2020 dont l'intitulé est « *Les difficultés de compréhension entre les locuteurs de Jijel et leurs interlocuteurs* »)

/ki :tka :jas/

/ʔa :xarju :n/

/zarwahni/

/ħa :qammu :m/

/ħa :za :ja :t/

/dzahra/

/dzahra/

/xaṭṭrni/

/dijjaḥddi/

/akkarf/

/tammi :na/

/ḥanni/

/ka :wi/

/ʔalhhalla/

/ddabu :xa/

/ʔakta/

/jḥu :k/

/ḥaṭṭi/

/ḥadki/

/ddaḥbu :ra/

/jasbaṭ/

/zaḥḥam/

/ʔaḥkalsu/

/jashaḥ/

/jza :waṭ/

/ḥfi :rarahba/

/ḥawwaṭarrabti :fasfaṭa/

/la :janda :ladz/

/rajjabʔazri/

/ʕli :man/

/ṭta :ka/

/əəarba :ka/

/dja :ni/

/di :lma/

/ʔalka :jla/

/laḅhi :ra/

/bba :fma :k/

/jakbaṯha/

/ʃfi :li/

/hatli :ba :h/

/ħalki :ja :hat/

/zu :lmankadda :mi :la :nʃakkaflakra :sak/

/di :nnu :fajjaʔaddajabalkal/

/kba :latdzabru/

/ṯrabni :waḥadbha :blu :kfallakli :mṃvi :ṯaddi :ra :si/

II.1.9. Consigne n°9

Analysez qualitativement la production écrite suivante appartenant à une étudiante de première année licence.

« *Après une année de travaille dûre et sérieux, et des nuits blanche, suite à des jours du contrôle qui étaient vraiment fatigant, on a terminer les examens du bac, j'ai été contente de mon travaille, mais j'avais toujours le stress et le doûte de ne pas reussir. Quand il est arrivé le jour de l'affichage des resultats du bac, j'ai allé voir et j'avais le cœur qui batait peût être à plus que 100 batement par minute, et quand j'ai vue que j'était admise, j'ai falli mourir de joie, j'ai soté et créée comme*

une folle, j'ai senti comme si je viend de gagner 100 million de dinars. C'est été une joie énorme, dans ce moment la j'ai pensé que toute les portes de succès sont ouvertes devant moi ».

II.1.10. Consigne n°10

Cette production écrite appartient à une étudiante de troisième année licence. Analysez-la qualitativement.

« La politique d'arabisation qui a vu le jour après l'indépendance avec Ben Bella et Boumediène n'est que la continuité du projet lancé par le mouvement des "ulama" pendant la guerre de libération sous la guidance de cheikh Abdelhamid Benbadis, afin de réintégrer l'arabe, l'islam et l'identité algérienne par opposition au français et au christianisme, ce qui était légitime à l'époque, mais après l'indépendance du pays, cette politique d'arabisation visait à arabiser tout les secteurs que ce soit administratifs, éducatifs... et cela s'est fait progressivement et par étape car c'était impossible de l'appliquer d'un seul coup, vu que tous les cadres du pays étaient francophones et son application aurait paralysé le pays. Cette politique d'arabisation n'avait pas pris en considération l'entrée de l'Algérie dans une aire de modernité, en effet en la renfermant dans une contradiction, (islam et langue arabe les seules composantes de l'identité algérienne) ça rend impossible la constitution d'une identité algérienne fortes de ses multiples composantes (berbérité et francophonie). Au lieu de tenter de la repenser, elle a survalorisé l'arabe classique par rapport aux autres langues parlées, et ceci sans fournir les outils pédagogiques nécessaires, et aussi une hostilité irraisonnée au l'arabe parlé et encore plus au berbère. Ce qui se voulait une renaissance de l'islam se traduira par l'éradication de la culture algérienne populaire en la substituant par un mythe arabo- islamique (voir les manuels scolaires d'histoire). Tout ce mépris des langues algériennes parlées et la méconnaissance de la réalité algérienne a eu de graves conséquences sur le niveau de la maîtrise des langues par les apprenants algériens, en effet les Algériens ne maîtrisent ni l'arabe classique, ni le français, ni l'anglais, d'ailleurs, la plupart des algériens d'aujourd'hui ne peuvent tenir une discussion dans les trois langues citées. Pour ce qui concerne l'arabe classique et malgré les efforts déployés pour l'imposer et étouffer les autres langues, nous avons ceux qui ne l'ont pas acceptée et ont résisté, mais pour ceux qui l'ont acceptée, ils se retrouvent confrontés au manque de documentation en arabe, car il y a très peu d'ouvrages en cette langue qui se contentent de traduire ce qui a été fait en anglais ou en français, nous pouvons dire que le tort est l'avoir limitée dans un cadre strictement religieux. Quant au français, nous avons ceux qui l'ont rejeté car endoctrinés par l'idéologie de la politique d'arabisation (le français langue du colon), mais pour ceux qui l'ont accepté et adopté, ils sont en général mal formés car la pédagogie n'est pas adéquate pour la bonne maîtrise de la langue et c'est le cas pour les autres langues, d'où la situation délicate dans laquelle se retrouvent la plupart des apprenants algériens, une situation qui les empêchent d'accéder au savoir, à la documentation faute de compréhension. On peut dire que de nos jours (cela fait longtemps que cette situation dure) l'école algérienne est "sinistrée", donc il est impératif de fournir et de déployer les moyens nécessaires pour

l'apprentissage des langues notamment les langues étrangères afin de réconcilier les apprenants algériens avec la pensée "rationnelle" et scientifique ainsi que l'esprit "critique" pour leur permettre d'accéder au savoir et à la connaissance ».

II.1.11. Consigne n°11

Analysez qualitativement le corpus oral suivant, qui inclut des verbes conjugués par un apprenant de quatrième année primaire (le corpus oral auquel nous faisons appel est extrait du travail de Master des étudiantes H. BEN MAZA et S. ATAMNIA que nous avons dirigé en 2019/2020, dont le titre est « *Les problèmes de production orale dans l'apprentissage de la conjugaison chez les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année primaire* »

Les verbes du corpus	La conjugaison de l'informateur
Geler	/ʒyʒɛl/ /təʒɛl/ /ilʒɛl/ /nəsʒɔl/ /voʒɛl/ /ilgilɔn/
Jeter	/ʒəʒɛt/ /tyʒɛt/ /ilʒətə/ /nəsʒytɔ̃/ /voʒətɛt/ /ilʒətɛt/
Acheter	/ʒyʃɛt/ /tyaʃɛt/ /ilaʃɛt/ /moaʃɛt/ /voaʃɛt/ /ilaʃɛt/
Payer	/ʒypɛ/ /typɛ/ /ilpɛ/ /mopyj/ /vopyl/ /ilpɛl/
Finir	/ʒəfini/ /tyfini/ /ilfini/ /nufinisɔ̃/ /vufinisɔ̃/ /ilfinisɔ̃/
Saisir	//ʒəsizir/ /tysizir/ /ilsizi/

	/nusizizõ/ /vusize/ /ilsizizõ/
Accomplir	/zakõpi/ /tyakõpli/ /ilakõpli/ /nuakõplizõ/ /vuakõlizõ/ /ilakõplizõ/
Choisir	/zəfwazi/ /tyfwazi/ /ilfwazir/ /nufwazisõ/ /vufwazisõ/ /ilfwazisõ/

II.1.12. Consigne n°12

Analysez qualitativement la production écrite suivante appartenant à une étudiante de première année licence.

« Pour moi, la 3^{ème} année secondaire était très chargée du travail, j'étais peur de tremper, cette peur me poussent de faire des efforts pour réaliser mon rêve. Cette année était très longue mais je l'ai gardé devant mes yeux tout le temps. Malgré tout, j'étais heureuse parce que j'avais un but et j'étais sur la bonne voie. Après les examens de bac et pendant la durée d'attendre les resultats j'étais un peu patiente, je ne sais pas, peut- être parce que, au fond, j'étais sure que Dieu est avec moi. Après, lorsque j'ai trouvé que je suis admis. À ce moment, j'étais très heureuse et j'ai compris que toute peine mérite salaire ».

II.1.13. Consigne n°13

Analysez qualitativement le corpus oral suivant, qui comprend des mots extraits d'un enregistrement effectué avec des informateurs de la ville d'Ain Smara dans la wilaya de Constantine, en vous intéressant à la réalisation de la consonne fricative interdentale sourde /θ/ et à celle de l'occlusive dentale emphatique sonore /d/ (ce corpus est extrait du travail de Master de l'étudiante N.-E. DELLOUL que j'ai dirigé en 2013/2014 dont l'intitulé est « *La variation phonétique des phones [θ] et [d] chez les jeunes d'Ain Smara* »).

/ʔεou :m/

/ʔεθeldz/

/ʔεθni :n/

/ʔεθε :θa :/

/θma :nja/

/θε :θa/

/kawəar/
/kaləu :m/
/əni :nwʃɛʃri :n/
/əi :qa/
/ʔɛəaʃlab/
/muəalaə/
/ʔɛəarwa/
/ʔɛəawra/
/ʔɛəaqa :fa/
/ɖaħakni :/
/maɖrubi :n/
/ɖaw/
/ʔaɖja :f/
/jɖalu :/
/ɖiɖ/
/ɖu :rk/
/ɖajqa/
/mri :ɖ/
/ɖarst :/
/ɖaruri :/
/ɖʃi :f/
/ʔɛlka :ɖi/
/ʔɛlmadi :/
/rija :ɖ/
/baʃɖ/
/riɖa/

II.1.14. Consigne n°14

Analysez qualitativement la production écrite suivante appartenant à une étudiante de première année licence.

« Quand j'étais en terminal, j'avais 18 ans, j'étais très jeune et j'avais une idée dans la tête, que même si je n'obtiens pas mon bac ça ne sera pas la fin du monde, j'ai toujours cru que le bac était une chance et un simple hasard, mais un jour mon professeur de science nous a dit quelque chose qui ma rebouste et travailler, encore plus pour avoir mon bac. Elle nous a dit que le bac est à la porté de tous le monde à condition d'avoir la volonté et de travailler très dure et elle a ajouté que dans la vie il y' a deux grand evenement qui fond de l'homme l'être le plus heureux du monde et c'est le jour ou il aura son bac et le jour de son mariage. Et je me suis dit pourquoi pas moi pourquoi sa n'arrive qu'aux autre et j'ai commencé à travaille et à faire des effore enorme. Le jour du resultat j'avais très peur et je n'avais pas un grand espoire. Je n'arrete pas a envoyé les message, j'entendais les voisin crie ceux qui ont obtenu leur bac et j'ai de plus en plus et quand je recoie le message et j'ai vue que j'ai eue mon bac je fesais n'importe quoi, je ne me metrisé plus, je crié, je courais dans tous les sens je pleurais je reagissais comme si le resultat est negative, je n'est jamais vecu un bonheur pareil ni avant ni après mais j'atend le jour de mon

mariage pour ressentir encore ce bonheur. Même si après le bac quand je suis monte a la fac, il c'est avéré que le bac n'est qu'une porte qui s'ouvre pour reussir ton avenir ».

II.1.15. Consigne n°15

Analysez qualitativement ce corpus oral qui comprend la conjugaison par un informateur de quatrième année primaire de huit verbes du français (ce corpus appartient aux étudiantes H. BEN MAZA et S. SABRINA que j'ai encadrées en Master 2, en 2019/2020. Leur travail s'intitule : « *Les problèmes de production orale dans l'apprentissage de la conjugaison chez les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année primaire* ».

Les verbes du corpus	La conjugaison des verbes par l'informateur
Geler	/zəʒɛle/ /tyʒɛle/ /ilʒɛle/ /nuʒɛle/ /vuʒɛle/ /ilʒɛle/
Jeter	/zəʒətɛ/ /tyʒətɛ/ /ilʒətɛ/ /nuʒətɛ/ /vuʒətɛ/ /ilʒətɛ/
Acheter	/zəʃətɛ/ /tyʃətɛ/ /ilʃətɛ/ /nuʃətɛ/ /vuʃətɛ/ /ilʃətɛ/
Payer	/zəpɛʒɛ/ /typɛʒɛ/ /ilpɛʒɛ/ /nupɛʒɛ/ /vupɛʒɛ/ /ilpɛʒɛ/
Finir	/zəfɛnɛ/ /tyfɛnɛ/ /ilfɛnɛ/ /nufɛnitɔ̃/ /vufɛntisɔ̃/ /ilfinisɔ̃/
Saisir	/zəsɛzɪr/ /tysɛzɪr/

	/ilɛzɪr/ /nuɛzið/ /vuɛzið/ /ilɛzɪr/
Accomplir	/zəkɔ̃plɪr/ /tyakɔ̃plɪr/ /ilakɔ̃plɪr/ /nuakɔ̃plɪsɔ̃/ /vuakɔ̃plɪsɛ/ /ilakɔ̃plɪs/
Choisir	/zəʃwazɪr/ /tyʃwazɪr/ /ilʃwazɪr/ /nuʃwazɪrɔ̃/ /vuʃwazɪr/ /ilʃwazɪr/

II.1.16. Consigne n°16

Analysez qualitativement la production écrite suivante appartenant à une étudiante de première année licence.

« L'ors du résultat de mon bac, j'étais paniquer, j'avais le sentiment que s'était le jugement final, tout mon avenir était accrocher à un bout de papier ! l'attente étaient dur ! très dur, je tourne en rond, je croise les bras, je décroise les bras tout étant stresser, j'ai le cœur qui bat grande vitesse, et voilà mon nom est en bas de la liste, je ne crois pas ce que je vois ! je lis et je relis pour ne pas me tromper, je ne voulais pas être déçu, je l'ai suffisamment était dans mon parcours scolaire ! sayer, j'y suis ! j'ai finalement atteint mon bute. Une grande joix m'envahir, je sote de joix, j'ai les larmes aux yeux. Les émotions étaient très fort, je n'arriver plus a me métriser, j'arréter pas de pleurer, ce que je n'ai pas dit à personne c'est que je suis sortie dans la cour de notre maison vers 2 h du matin, je me suis assise près d'un arbre, j'ai lever la tête au ciel, j'ai souri et j'ai remercier Dieu. Voilà. »

II.1.17. Consigne n°17

Analysez qualitativement le corpus oral suivant appartenant à une élève de quatrième année primaire, qui comprend des verbes conjugués au présent de l'indicatif (ce corpus oral est tiré du travail de Master des étudiantes H. BEN MAZA et S. SABRINA que j'ai dirigé, en 2019/2020, dont l'intitulé est « *Les problèmes de production orale dans l'apprentissage de la conjugaison chez les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année primaire* »).

Les verbes du corpus	La conjugaison de l'informatrice
Geler	/zəʒɛl/ /tyʒɛlo/ /ilʒɛlo/ /nuʒɛlo/ /vuʒɛlo/

	/ilʒɛlo/
Jeter	/ʒɛʒɛte/ /tyʒɛte/ /ilʒɛte/ /nuʒɛtɔ̃/ /vuʒɛte/ /ilʒɛte/
Acheter	/ʒɛʃɛte/ /tyʃɛte/ /ilʃɛte/ /nuʃɛte/ /vuʃɛte/ /ilʃɛte/
Payer	/ʒɛpɛje/ /typɛje/ /ilpɛje/ /nupɛje/ /vupɛje/ /ilpɛje/
Finir	/ʒɛfinir/ /tyfinir/ /ilfinir/ /nufininɔ̃/ /vufinize/ /ilfinir/
Saisir	/ʒɛsɛzi/ /tysɛzia/ /ilsɛzi/ /nusezɔ̃/ /vusezi/ /ilsɛzɔ̃/
Accomplir	/ʒɛakɔ̃plir/ /tyakɔ̃plir/ /ilakɔ̃plir/ /nuakɔ̃plisɔ̃/ /vuakɔ̃plise/ /ilakɔ̃plisɔ̃/
Choisir	/ʒɛʃwazir/ /tyʃwazi/ /ilʃwazi/ /nuʃwazisɔ̃/ /vuʃwazis/ /ilʃwazis/

II.2. Corrigés

Le corrigé inclut le corrigé n°1, le corrigé n°2, le corrigé n°3, le corrigé n°4, le corrigé n°5, le corrigé n°6, le corrigé n°7, le corrigé n°8, le corrigé n°9, le corrigé n°10, le corrigé n°11, le corrigé n°12, le corrigé n°13, le corrigé n°14, le corrigé n°15

II.2.1. Corrigé n°1

Avant d'analyser qualitativement le corpus oral, nous estimons utile de faire appel à un tableau qui contient deux colonnes. Dans la première, nous introduisons les erreurs que nous avons détectées dans l'enregistrement audio effectué avec l'informateur de première année licence. Nous réservons la seconde à la correction des erreurs.

Erreurs	Correction des erreurs
[lɔrskʒɛvilərezyltad(ə)bak/dabɔR/ʒəREv mɛʒɛpɑkrwaje///]	[ã lizã lalistədəzadmiobakaloreja/ʒə nã krwajepamezjɔ///]
[ʒɛREstɛẽ p(ə)timɔmã sã okẽ rejaksjɔ ///]	[sulefɛd(ə)lasyrpriz///]
[lɔrskʒɛvimɔ nɔ syrlalistdafifaz/ʒɛpɑkr-waje///]	[ã lizã mɔ nɔ syrlalistədəzadmi/ʒetɛsɛ-ptik///]
ʒəvələdɔʒwa///]	sulefɛd(ə)laʒwa/ʒesote/ʒɛkurydã tule sã s///]
Tul(ə)mɔ detɛθRθ///bjẽ syR/nupartazɔ lɔmɛmbɔnɔR///]	lemã brəd(ə)mafamijemezamietɛl-mã kɔ tã kilzɔ partazeavɛkmwalaʒwa d(ə)REysitobakaloreja///]

II.2.1.1. L'analyse qualitative du corpus n°1

Le tableau sur lequel nous nous appuyons fait ressortir que l'enregistrement audio contient plusieurs types d'erreurs. Dans la première phrase, ceux qui dominent se rapportent à une erreur phonétique (de prononciation), à deux erreurs de conjugaison, à deux erreurs lexicales ayant trait au remplacement erroné de l'article partitif « du » par la préposition « de », à l'ajout superflu de la locution adverbiale « d'abord ». Dans la deuxième, nous avons eu affaire à une erreur de conjugaison, deux erreurs phonétiques, une erreur de morphologie, une erreur de style. La troisième phrase inclut deux erreurs de conjugaison, une erreur de prononciation, une erreur de lexique, l'insertion superflue du mot « affichage ». Dans la quatrième, nous avons relevé deux erreurs, l'une est lexicale, l'autre est de style. La cinquième contient une erreur phonétique, deux erreurs de style, deux erreurs lexicales inhérentes à l'emploi du pronom personnel « nous » à la place du pronom « ils »

II.2.2. Corrigé n°2

Avant de nous pencher sur l'analyse qualitative du deuxième enregistrement sonore, nous recourons à un tableau où nous rangeons les erreurs produites par l'enquêté.

Erreurs	Correction des erreurs
[dã mavi/zɛkɔnedɔfwalazwa/laprəmjɛr/kã zɔptənɪləbijɛm/ladɔzjɛmfwakã zɛɔptənɪləbak///]	[dã mavi/zɛkɔnydɔfwalazwa/laprəmjɛr/kã zɔptənɪləbeæm/ladɔzjɛm/kã zɛɔptənɪləbak///]
[alɔr/səzwa/zəlɔkɔ sidɛrɛ nuvone///]	[aprɛlɔptã sjɔ dybakaloreja / zɛtɛozã z///]
[purmwɔ/lanɥidynɔɛfsɛtdɔmilɥit/zɛfɛlɔpɛrasjɔ d(ə)mɔ nymɛrɔd(ə)bak///]	[zəmɛsuvjɛ d(ə)lanɥidynɔɛf zɥijɛuzɛkɔ pozɛlɔnymɛrɔ dɛ skripsjɔ obakaloreja///]
aprɛkɛlkminyt/zɛjaprikɔzɛrɛysi///]	[aprɛkɛlkɔminyt/zɛrɛsyɔɛ tɛkstɔkimapɔrtɔlabɔnnuvɛl///]
[lɔrskzɔsɥiã trealamezɔ /zɛvimamɛrplɔɛrɛ///]	[lɔrskzɔsɥizã trefɛmwɔ/zɛvymamɛrã plɔɛr///]
[as(ə)mɔmã /zɛkɔnik(ə)ləbakɛtynfɔztrɛzɛ pɔrtã tɔpɔrmwɛapɔrmafamij///]	[as(ə)mɔmã la/zɛmɔsɥirã -dykɔ tdɛlɛ pɔrtã sdybak///]
[as(ə)mmã la/zɛkɔnik(ə)zɛuvrɪlapɔrtɔd(ə)lavɔnɪr///]	[lɔptã sjɔ dybakalorejava muvrɪrlɛpɔrtɔd(ə)lav(ə)nɪr///]
[ladyredɛsɔzwarɛstprɛskynsəmɛn///]	[mazwɔadyrɛprɛskyns(ə)mɛn///]
[zɛatã dlatrɔwazjɛmzɔwakijɛmɔ marjaz///]	[zatã drelatrɔwazjɛmzɔwɔ/sɛld(ə)mɔ marjaz///]
[ã fɛ /zɔswɛtmavɪplɛndɔzɔwɔ///]	[zɔswɛt/afɛ /k(ə)mapɪswɔ plɛndɔzɔwɔ///]

II.2.2.1. L'analyse qualitative du corpus n°2

En nous appuyant sur le tableau qui contient la production orale de l'informateur de première année licence, nous avons détecté plusieurs types d'erreurs. Dans la première phrase, nous avons relevé quatre erreurs phonétiques, une erreur de style (de redondance). La deuxième inclut deux erreurs de morphologie se rapportant au remplacement de l'adjectif démonstratif du genre féminin « cette » par celui du genre masculin « ce » et à la substitution du pronom complément « le » au pronom « la », une erreur de style relative à l'insertion superflue de l'adverbe «

alors », une erreur d'interférence ayant trait au fait de penser en langue maternelle (en L1) lors de l'usage de la langue cible (de la L2). Dans la troisième phrase, nous avons décelé une erreur en rapport avec l'introduction superflue de la préposition « pour » suivie du pronom personnel « moi ». Nous avons, également, découvert deux erreurs lexicales relatives à l'emploi du verbe du troisième groupe « faire » à la place du verbe du premier groupe « composer » et au remplacement de l'article partitif « du » par la préposition « de ». Nous avons, aussi, décelé une erreur de style ayant trait à la construction incorrecte de la phrase. La quatrième phrase comporte une erreur de style. La cinquième contient, aussi, une erreur de style. La sixième inclut une erreur phonétique et une erreur de lexique qui se rapporte au remplacement du verbe pronominal « se rendre compte » par celui du troisième groupe « connaître ». La septième phrase comporte une erreur de style (la phrase est mal construite). La phrase suivante contient une erreur de morphologie, une erreur de lexique et une erreur de style. La première est relative au remplacement de l'adjectif démonstratif du genre féminin « cette » par celui du genre masculin « ce ». La seconde a trait à la substitution du verbe du premier groupe « rester » au verbe « durer ». La troisième est une erreur d'interférence (en pratiquant le français, l'informateur pense dans sa langue maternelle). Dans l'avant-dernière phrase, nous avons décelé une erreur de morphologie (de conjugaison) relative à l'emploi erroné du passé composé, au fait de le substituer au futur simple. La dernière phrase contient deux erreurs syntaxiques se rapportant à l'omission de la conjonction de subordination « que » et du verbe être au présent du subjonctif à la troisième personne du singulier « soit ».

II.2.3. Corrigé n°3

II.2.3.1. L'analyse qualitative de la production écrite

L'analyse qualitative fait apparaître la présence de plusieurs lacunes. La phrase n°1 contient plusieurs erreurs. La première, morphologique, est en rapport avec l'orthographe de l'élément « post » qui s'écrit sans « e », avec celle du mot « période » dont le graphème « é » porte un accent aigu, avec celle du mot « maîtrise » dont la lettre « î » porte un accent circonflexe. La phrase n° 2 inclut deux lacunes. La première est une erreur de ponctuation qui se rapporte que fait que l'informateur n'a pas placé « durant ce bref travail » entre deux virgules (la mise en apposition). La seconde, lexicale, concerne le remplacement de la préposition « dans » par « durant » et le verbe « parler » par « expliquer ». La phrase suivante comprend trois erreurs. La première a trait à la formulation. La deuxième est relative à l'orthographe du verbe « séparer » dont la lettre « é » porte un accent aigu (l'étudiant a eu recours à l'accent grave), à celle du mot « certain » qui s'écrit sans « s », à celle du nom « recul » qui ne comporte pas un « e » en position finale, à celle des syntagmes nominaux « l'impact », « l'école » et «

l'université » dont l'apostrophe pose problème. La troisième, une erreur de

Redondance, en rapport avec la répétition de « la politique d'arabisation » à plusieurs reprises. Les erreurs qui figurent dans la phrase n° 4 sont les suivantes :

La première est relative à l'inversion du sujet après l'adverbe « ainsi » (ainsi, a-t-on pu assister à une baisse générale du niveau). La deuxième est morphologique en rapport avec l'orthographe de « tous » qui s'écrit avec un « s » à la fin, avec celle du mot « palier » qui s'écrit sans accent aigu sur la lettre « e » et sans « s » en position finale, avec celle du syntagme nominal « l'enseignement » dont l'apostrophe pose problème. La troisième est lexicale qui concerne le remplacement de la locution prépositive « à cause de » par « au fur et à mesure ». La quatrième est relative à la répétition du mot « arabisation ». Dans la phrase suivante, nous avons relevé les lacunes qui suivent :

La première, une erreur morphologique, ayant trait à l'apostrophe dans le verbe « Être » à la forme négative, à l'orthographe du mot « maîtrise » dont la lettre « î » porte un accent circonflexe (l'informateur remplace l'accent circonflexe par le point). La deuxième est une erreur de ponctuation en rapport avec l'absence de la virgule après le mot « anglais » et après le mot « français ». L'analyse qualitative fait ressortir plusieurs erreurs dans la phrase suivante. La première, morphologique, se rapporte à l'écriture de l'adverbe « légitimement » qui s'orthographie avec un « é » après la lettre « l » (l'étudiant remplace le « é » par le « i »). La deuxième est une erreur de ponctuation qui concerne l'absence de la virgule après le verbe « se demander » (l'informateur aurait placé « légitimement » entre deux virgules). L'erreur suivante, lexicale, est relative au remplacement du mot « niveau » par « les secteurs du savoir en Algérie », à la substitution de « et quel liens entretient cette dernière avec la crise que connaît l'enseignement en général et particulièrement l'enseignement des langues » à « ainsi que les liens qui existent entre cette politique et la crise que connaît l'enseignement en général, particulièrement celui des langues ». L'erreur suivante est morphologique qui se rapporte au remplacement de l'accent grave par l'accent aigu dans les mots « dernière » et « particulièrement ». La cinquième est une erreur de style qui concerne la répétition du mot « enseignement » à deux reprises. Dans la phrase suivante, la première erreur est morphologique ayant trait à l'écriture du participe passé du verbe « appliquer » qui prend un « e » en position finale (la marque de l'accord). La deuxième, lexicale, est relative au remplacement de l'adjectif démonstratif « cette » par l'article défini « la ». La troisième, morphologique, est en rapport avec l'orthographe du mot « critère ». Dans la phrase suivante, nous avons eu affaire aux erreurs ci-après :

La première, morphologique, concerne l'écriture erronée des mots « critères », « politiques » (l'étudiant aurait dû ne pas écrire l'adjectif qualificatif « politique » avec la marque du pluriel). La phrase suivante contient les erreurs suivantes :

La première est relative à l'attribut « inhérente » qui s'écrit avec un « e » (l'étudiant remplace le « e » par le « a »). La deuxième, lexicale, concerne l'emploi de l'adjectif qualificatif « classique » à la place de « standard ». La troisième, morphologique, est relative au mot « réalité » qui s'écrit avec l'accent aigu sur le premier « é » et sur le second (l'étudiant remplace l'accent aigu par l'accent grave).

II.2.4. Corrigé n°4

II.2.4.1. L'analyse qualitative de la production écrite

En analysant qualitativement la production écrite de l'étudiant de 1^{ère} année licence, nous avons découvert plusieurs lacunes. Dans la phrase n° 1, nous avons détecté cinq erreurs. La première, qui relève de la conjugaison, se rapporte au remplacement du passé composé du verbe « attendre » à la première personne du pluriel par le présent de l'indicatif. La deuxième, une erreur de ponctuation ayant trait à la substitution du point à la virgule. La troisième, relative à la morphologie, se rapporte à l'absence de l'accent aigu sur la lettre « é » du mot « résultat ». La suivante concerne le remplacement du verbe « être » à l'imparfait par le verbe « avoir ». La cinquième a trait à l'ajout superflu du verbe « attendre » à l'infinitif. La sixième, une erreur de ponctuation, est relative à l'absence du point (la phrase se termine par un point).

La phrase n°2, à son tour, comprend plusieurs erreurs. La première se rapporte à l'introduction superflue de la conjonction de coordination « et » en tête de phrase et de l'adverbe « bien » dans le corps. La deuxième, une erreur de conjugaison, se rapporte au remplacement d'un verbe non- pronominal par un verbe pronominal. La troisième, lexicale, a trait à la substitution du mot « enfant » par « élève ». La phrase n°3 comporte plusieurs lacunes. La première, lexicale, concerne le remplacement d'un syntagme nominal « l'annonce » par le verbe du premier groupe « afficher ». La deuxième est une erreur de morphologie (d'orthographe) : l'étudiant de première année licence a mal orthographié « afficher », placé après la préposition « de ». La troisième, une erreur de ponctuation, est en rapport avec l'absence de la virgule après le mot « résultat ». La quatrième, une erreur de conjugaison, est relative au remplacement de l'auxiliaire avoir à l'imparfait par l'auxiliaire être (le verbe travailler au plus-que-parfait se conjugue avec l'auxiliaire avoir). La cinquième est une erreur de style (de reformulation). La phrase suivante, à l'instar de celles qui précèdent, contient plusieurs erreurs. La première concerne l'insertion superflue de l'adverbe « alors » en tête de phrase.

La deuxième, une erreur lexicale, se rapporte au remplacement du verbe du

troisième groupe « apprendre » par « entendre », du nom « réussite » par « affichage ». La troisième est une erreur de conjugaison : le verbe « entendre » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier s'écrit avec « s » en position finale (nous parlons de la terminaison). La quatrième est une erreur de style (de reformulation). La cinquième est une erreur morphologique (d'orthographe) : l'étudiant ne parvient pas à écrire correctement le verbe « ressentir ». La phrase suivante inclut cinq erreurs. La première est en rapport avec l'ajout superflu de la conjonction de coordination « mais » en position initiale. La deuxième, une erreur lexicale, est relative au remplacement du pronom personnel de la première personne du singulier « je » par celui de la première personne du pluriel « nous ». La suivante, une erreur de morphologie, a trait à l'orthographe erronée du verbe « regretter » (l'étudiant l'écrit avec un seul « t »). La troisième, une erreur lexicale, concerne le remplacement de « la plupart d'entre eux » par « la plupart des eux ». La suivante, également une erreur lexicale, est relative au remplacement de la préposition « à » par l'article défini « la » (l'étudiant remplace « la plupart d'entre eux cherche à réussir » par « la plupart d'entre eux cherche la réussir ». La suivante, une erreur lexicale, se rapporte au remplacement de « contrairement à moi » par « je suis non ». La dernière, une erreur de style, a trait à la reformulation erronée de la phrase.

II.2.5. Corrigé n°5

II.2.5.1. L'analyse qualitative du corpus

Avant d'entamer l'analyse qualitative du corpus, nous estimons intéressant de faire appel à une grille qui contient cinq colonnes. La première est celle des verbes, la deuxième est celle des phonèmes dont l'articulation est erronée, la troisième est celle des éléments ajoutés, la quatrième est celle des unités manquantes, la cinquième est celle de la conjugaison de l'informateur.

Les verbes du corpus	Les phonèmes dont l'articulation est erronée	Les éléments ajoutés	Les unités manquantes	La prononciation de l'informateur
Geler	/ɛ/ L'unité minimale /ɛ/ est remplacée par /i/ à la troisième personne du singulier, par /ə/ à la	/a/, /e/ et /ɔ̃/ Le premier segment de base, /a/, est introduit à la première personne du singulier.		/ʒəʒələ/ /tyʒələ/ /ilʒil/ /nuʒəlɔ̃/ /vuʒələ/ /ilʒəlɔ̃/

	première, à la deuxième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.	Le deuxième, /e/, est inséré à la deuxième personne du singulier. Le troisième, /ɔ̃ /, est rajouté à la troisième personne du pluriel		
Jeter	/ɛ/ Cette unité minimale est remplacée par le schwa à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel	/e/ et /ɔ̃ / Le premier segment de base est inséré à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier. Le second est introduit à la troisième personne du pluriel.		/ʒəʒəte/ /tyʒəte/ /ilʒəte/ /nuʒəɔ̃ / /vuʒəte/ /ilʒəɔ̃ /
Acheter	/ɛ/ et /e/ La première unité minimale est remplacée par /ə/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. La seconde est remplacée par /ɔ̃/ à la deuxième	/ə/, /e/ et /ɔ̃ / Le premier segment de base est inséré à la première personne du singulier en remplaçant l'apostrophe, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le deuxième est rajouté à la première, à la deuxième et à la troisième	Le /z/ La consonne de la liaison est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.	/ʒəʃəte/ /tyʃəte/ /ilʃəte/ /nuʃəɔ̃ / /vuʃəɔ̃ / /ilʃəɔ̃ /

	personne du pluriel.	personne du singulier. L'unité suivante est introduite à la troisième personne du pluriel.		
Finir		Le /r/, le phonème de l'infinitif, est introduit à toutes les personnes (l'informateur ne parvient pas à conjuguer le verbe)	Le /s/, le /ʃ/ et le /e/ La première unité minimale, la marque des verbes du deuxième groupe, manque à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, Le /ʃ/, la désinence verbale de la première personne du pluriel, n'existe pas Le /e/, celle de la deuxième personne du pluriel, est absent	/ʒəfinir/ /tyfinir/ /ilfinir/ /nufinir/ /vufinir/ /ilfinir/
Saisir	Le /s/, le /ɛ/ et le /z/ Le /s/ du radical est remplacé par le /t/ à la première et à	Le /r/, le phonème de l'infinitif, est maintenu à toutes les personnes (l'informateur	Le /s/, le /e/ et le /ʃ/ La première unité minimale, qui caractérise les verbes du	/ʒəsɛzir/ /tysɛzir/ /ilsɛzir/ /nusezir/ /vusezir/ /ilsɛzir/

	<p>la deuxième personne du pluriel Le /ε/ du radical est remplacé par le /i/ à la première et à la deuxième personne du pluriel Le /z/ du radical est remplacé par le /t/ à la première et à la deuxième personne du pluriel</p>	ne réussit pas à conjuguer le verbe)	<p>deuxième groupe à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, est absente La deuxième, la terminaison de la deuxième personne du pluriel, n'existe pas La troisième, celle de la deuxième personne du pluriel, fait défaut.</p>	
Choisir		<p>Le /r/, le phonème de l'infinitif est inséré à toutes les personnes (l'informateur n'arrive pas à conjuguer le verbe)</p>	<p>Le /s/, le /ṣ/ et le /e/ Le premier segment de base, la marque des verbes du deuxième groupe à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, est absent. Le /ṣ/, la désinence de la première personne du pluriel, est absent.</p>	<p>/ʒəfwazir/ /tyfwazir/ /ilfwazir/ /nufwazir/ /vufwazir/ /ilfwazir/</p>

			Le /e/, celle de la deuxième personne du pluriel, fait défaut.	
--	--	--	--	--

La grille d'analyse fait découvrir que l'informateur ne réussit pas à conjuguer correctement le verbe du premier groupe « geler » à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. L'unité minimale qui s'est erronément prononcée est le /ɛ/ mi-ouvert. Elle est remplacée par le schwa à la première, à la deuxième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. À la troisième personne du singulier, elle est remplacée par le /i/. Outre cette articulation défectueuse, il a inséré les éléments qui suivent : le /a/ à la première personne du singulier, le /e/ à la deuxième personne du singulier et le /ɔ̃ / à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe « jeter », il a remplacé le /ɛ/ par le /ə/ caduc à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Les segments de base qu'il a faussement introduits sont le /e/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier, le /ɔ̃ / à la troisième personne du pluriel. Chez le même élève, la conjugaison du verbe « acheter » pose problème, car il n'arrive pas à produire convenablement les voyelles orales /ɛ/ et /e/. La première est remplacée par le schwa à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Il a substitué à la seconde la voyelle nasale /ɔ̃ / à la deuxième personne du pluriel. Les éléments qu'il a faussement additionnés sont le /ə/ caduc à la première personne du singulier (cette unité minimale remplace l'apostrophe), à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, le /e/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier, le /ɔ̃ / à la troisième personne du pluriel. En plus de l'ajout des segments de base dont nous venons de parler, nous détectons l'absence du /z/, la consonne de la liaison à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Au sujet des verbes du deuxième groupe, l'informateur n'arrive pas à les conjuguer. Si nous commençons par les éléments ajoutés, le seul segment de base que l'élève a introduit est le /r/, le phonème de l'infinitif à toutes les personnes. En ce qui concerne les désinences verbales qui n'existent pas dans la conjugaison du verbe « finir », nous avons relevé l'absence du /s/, la consonne qui caractérise les verbes du deuxième groupe à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, celle du /ɔ̃ / et du /e/, les terminaisons de la première et de la deuxième personne du pluriel. Les unités minimales mal produites dans la conjugaison du verbe « saisir » sont le /s/, le /ɛ/ et le /z/. Le premier est remplacé

par le /t/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le deuxième est remplacé par le /i/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le troisième est remplacé par le /t/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le seul élément introduit à toutes les personnes est le /r/, le phonème de l'infinitif (l'élève ne parvient pas à conjuguer le verbe). Les segments de base qui manquent sont le /s/, le /ʃ / et le /e/. Le premier est la consonne qui caractérise les verbes du deuxième groupe à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le deuxième est la terminaison de la première personne du pluriel. Le troisième est celle de la deuxième personne du pluriel. L'analyse qualitative de l'enregistrement propre à la conjugaison du verbe « choisir » nous a permis de découvrir qu'outre le maintien à toutes les personnes du phonème /r/ de l'infinitif, il existe trois unités minimales qui manquent. La première est le /s/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. La deuxième est le /ʃ /, la désinence de la première personne du pluriel. La troisième est le /e/, celle de la deuxième personne du pluriel.

II.2.6. Corrigé n°6

II.2.6.1. L'analyse qualitative de la production écrite

L'analyse qualitative de la production écrite de l'étudiante de première année licence fait ressortir l'existence de plusieurs types de lacunes. La première est en rapport avec l'absence de la ponctuation : l'informatrice n'a pas inséré la virgule derrière le nom « heure ». Dans la deuxième, l'apostrophe est absent de «m'a ». La troisième, une erreur de style, est relative à la reformulation de la phrase : il aurait dû écrire : « mon frère m'a téléphoné pour m'apporter la bonne nouvelle, celle de ma réussite au baccalauréat ». L'erreur suivante a trait à l'orthographe du verbe « afficher » à l'infinitif, à celle de l'adverbe « directement ». La lacune suivante se rapporte à la reformulation de la phrase : l'informatrice aurait dû écrire « En apprenant la bonne nouvelle, j'ai commencé à pleurer. Ce sont les larmes de ma joie ». La suivante est relative à la transcription orthographique du mot « joie » dont la lettre finale est « e » (l'étudiante l'a écrit avec «x »). L'erreur suivante concerne l'absence de la virgule derrière l'adverbe « demain ». La suivante est orthographique : elle n'a pas mis l'accent aigu sur « é » du mot « école ». La lacune suivante est lexicale : elle aurait dû remplacer le mot « école » par le substantif « lycée ». L'erreur suivante est, aussi, lexicale ; elle concerne l'emploi du verbe « avoir » à la place du verbe « voir » et l'utilisation de la préposition « par » au lieu de la préposition « de ». La suivante est en rapport avec la conjonction de subordination « lorsque » qui s'écrit sans apostrophe. L'erreur suivante est relative à l'absence de l'auxiliaire avoir à la première personne du singulier dans le passé composé du verbe « voir » : elle aurait dû remplacer « je » par « j'ai ». La lacune suivante est orthographique, elle a trait à la transcription erronée du

verbe « sauter », conjugué au passé composé à la première personne du singulier. La lacune suivante est, également, orthographique : elle aurait dû écrire le verbe « venir » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier avec la désinence « s » en position finale (l'étudiante l'a écrit avec « d »). La suivante est, aussi, orthographique : le mot « gâteaux » s'écrit avec un accent circonflexe sur le graphème « é ». L'erreur suivante concerne la transcription orthographique erronée du pronom « moi » qui se fait sans « s » en position finale. Elle se rapporte, également, à l'écriture du verbe « inviter » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier qui s'orthographie sans « s » en position finale. La suivante, qui est aussi orthographique, est en rapport avec la transcription de l'adjectif démonstratif « ce » qui se fait avec la lettre « c » (l'étudiante l'a écrit avec un « s »). Comme l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, l'étudiante aurait dû écrire « magnifique » avec la marque du pluriel « s ». Elle aurait dû remplacer « qui ne oublier jamais à ma vie » par « que je n'oublierai jamais ». La dernière est une erreur de style : elle aurait dû remplacer « parce que je suis la première que prendre le bac » par « parce que je suis la première à avoir décroché le bac ».

II.2.7. Corrigé n°7

II.2.7.1. L'analyse qualitative du corpus

Avant d'entamer l'analyse qualitative du corpus, nous estimons intéressant de faire appel à une grille qui contient cinq colonnes. Dans la première, nous introduisons les verbes du corpus. La seconde est consacrée aux unités minimales mal produites. Dans la troisième, nous insérons les éléments ajoutés dans la conjugaison de l'informateur. La quatrième est réservée aux segments manquants. Dans la cinquième, nous insérons la conjugaison des verbes par l'élève de quatrième année primaire.

Les verbes du corpus	Les unités minimales mal produites	Les éléments ajoutés	Les unités manquantes	La conjugaison de l'informateur
Geler	Le /ə/ caduc est remplacé par /ε/ à la première et à la deuxième personne du pluriel.	Le /e/ et le /ɔ̃/ La première unité est insérée à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier. La seconde est introduite à la		/ʒəʒεle/ /tyʒεle/ /ilʒεle/ /nuʒεlɔ̃/ /vuʒεle/ /ilʒεlɔ̃/

		troisième personne du pluriel.		
Jeter	Le /ɛ/ par le schwa à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.	Le /e/ est inséré à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.		/ʒəʒəte/ /tyʒəte/ /ilʒəte/ /nuʒətɔ̃/ /vuʒəte/ /ilʒəte/
Acheter	Le /ɛ/ est remplacé par le /ə/ caduc à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.	Le /ə/ caduc et /ɔ̃/ La première unité minimale est rajoutée à la première à la première personne du singulier (elle remplace l'apostrophe), à la première et à la deuxième personne du pluriel. La deuxième est introduite à la troisième personne du pluriel.	Le /z/, la consonne de la liaison, n'existe pas à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.	/ʒəʔəte/ /tyəʔəte/ /iləʔəte/ /nuəʔəte/ /vuəʔəte/ /iləʔətɔ̃/
Payer	Le /ɔ̃/ est remplacé par le /e/ à la première personne du	Le /ɔ̃/ est introduit à la troisième personne du pluriel.		/ʒəpɛj/ /typɛj/ /ilpɛj/ /nupeje/ /vupeje/

	pluriel			/ilpɛjɔ̃/
Finir	Le /i/ est remplacé par le /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.		Le /s/, le /ɔ̃/ et le /e/ Le /s/, la consonne qui caractérise les verbes du deuxième groupe, est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le /ɔ/, la désinence verbale, est absente de la première personne du pluriel. Le /e/, la terminaison, n'existe pas à la deuxième personne du pluriel.	/ʒəfine/ /tyfine/ /ilfine/ /nufine/ /vufine/ /ilfine/
Saisir		Le /r/, le phonème de l'infinitif, est maintenu à toutes les personnes (l'informateur ne réussit pas à conjuguer le verbe)	Le /s/, le /ɔ̃/ et le /e/ La première unité n'existe pas à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. La deuxième	/ʒəsɛzir/ /tyɛzir/ /ilsɛzir/ /nusɛzir/ /vusɛzir/ /ilsɛzir/

			est absente à la première personne du pluriel. La troisième manque à la deuxième personne du pluriel.	
Accomplir		Le /ə/ caduc remplace l'apostrophe à la première personne du singulier.	Le /s/, le /ʃ/, le /e/ et le /z/ La première unité est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. La deuxième n'existe pas à la première personne du pluriel. La troisième fait défaut à la deuxième personne du pluriel. La quatrième est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.	/zəakɔ̃pli/ /tyakɔ̃pli/ /ilakɔ̃pli/ /nuakɔ̃pli/ /vuakɔ̃pli/ /ilakɔ̃pli/
Choisir		Le /r/ de l'infinitif est introduit à	Le /s/, le /ʃ/ et le /e/ La première	/zəfwazir/ /tyfwazir/ /ilfwazir/

		toutes les personnes (l'élève de 4 ^{ème} année primaire ne parvient pas à conjuguer le verbe)	unité est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. La deuxième n'existe pas à la première personne du pluriel. La troisième manque à la deuxième personne du pluriel.	/nuʃwazir/ /vuʃwazir/ /ilʃwazir/
--	--	--	--	--

La grille d'analyse fait ressortir que l'informateur de quatrième année primaire ne parvient pas à conjuguer les verbes du premier groupe. Pour étayer nos dires, nous commençons par « geler ». En conjuguant ce verbe, l'élève remplace le schwa par /ɛ/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Outre cette prononciation erronée, il a introduit le /e/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier. Il a, également, inséré à la troisième personne du pluriel. Concernant « jeter », il a remplacé /ɛ/ par le /ə/ caduc à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Au sujet des ajouts, il a inséré le /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. L'écoute attentive de l'enregistrement audio relatif à la conjugaison du verbe « acheter » nous a permis de découvrir qu'il a remplacé le /ɛ/ par le /ə/ caduc à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. À propos des unités additionnées, il a introduit le schwa à la première personne du singulier, à la première et à la deuxième personne du pluriel. Il a, aussi, fait appel à la voyelle nasale /ɔ̃/ à la troisième personne du pluriel. Outre les éléments ajoutés, l'analyse qualitative a fait découvrir l'absence du /z/, la consonne de la liaison, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « payer », outre le fait qu'il a ajouté /ɔ̃/ à la troisième personne du pluriel, l'enquête remplace la terminaison de la première personne du pluriel « ɔ̃ » par /e/. En conjuguant le verbe « finir », outre le fait qu'il a remplacé l'unité minimale qui fait partie du radical /i/ par /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, l'apprenant n'a pas introduit le /s/, qui caractérise les verbes du deuxième groupe à la première, à la deuxième et à la

troisième personne du pluriel. Nous avons, aussi, détecté l'absence des désinences de la première et de la deuxième personne du pluriel, /ɔ̃/ et /e/. Dans la conjugaison du verbe « saisir », en plus du fait de garder le /r/ de l'infinitif à toutes les personnes, l'élève n'a pas introduit le /s/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, le /ɔ̃/ à la première personne du pluriel, le /e/ à la deuxième personne du pluriel. En ce qui concerne le verbe « accomplir », l'informateur remplace l'apostrophe par le /ə/ caduc. L'analyse qualitative de sa conjugaison nous a donné l'occasion de découvrir l'absence du /s/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, du /ɔ̃/ à la première personne du pluriel, du /e/ à la deuxième personne du pluriel, du /z/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. À propos de la conjugaison du verbe « choisir », comme l'apprenant n'arrive pas à le conjuguer, il maintient le /r/ de l'infinitif à toutes les personnes. Les unités qui manquent sont le /s/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, le /ɔ̃/ à la première personne du pluriel et le /e/ à la deuxième personne du pluriel.

II.2.8. Corrigé n°8

II.2.8.1. L'analyse qualitative du corpus

L'analyse qualitative du corpus, constitué, de mots, d'expressions et de phrases, extraits d'un enregistrement audio effectué avec des locuteurs de la Wilaya de Jijel, fait ressortir que le verbe /ki :tka :jas/, utilisé par les sujets parlants du centre-ville, dont le sens est « tu regardes », se réalise avec l'occlusive post-palatale sourde /k/, la consonne dentale sonore /t/, la constrictive pré-palatale voisée /j/ et la sifflante apico-dentale sourde /s/. Le deuxième mot, le substantif /ʔa :xarju :n/, qui signifie « balai », s'articule avec l'occlusive glottale sourde /ʔ/, la fricative post-vélaire sonore /x/, la vibrante apico-alvéolaire voisée /r/, la spirante médio-palatale sonore /j/ et l'occlusive apico-dentale nasale /n/. Le troisième, le verbe /zarwaḥni/, fréquent chez les locuteurs d'El Milia, dont le sens est « lance-moi », est produit par la fricative apico-dentale sonore /z/, la constrictive apico-alvéolaire voisée /r/, la spirante bilabio-vélaire sonore /w/, la consonne pharyngale sourde /ħ/ et la consonne nasale /n/. Le quatrième, le substantif /ħa :qammu :m/, qui signifie « une gorgée d'eau », se caractérise par la présence des traits articulatoires qui suivent : la fricative /ħ/, l'occlusive uvulo-vélaire sourde /q/, la géminée /mm/ et la consonne bilabiale nasale /m/. Le mot suivant, le substantif /ħa :za :ja :t/, dont le signifié est « une pluie torrentielle », comprend, outre la fricative pharyngale sourde /ħ/, la sifflante voisée /z/, la spirante /j/ et l'occlusive dentale sourde emphatique /t/. Le sixième, le nom /dzahra/, dont la traduction en français est « la chaleur torride », comporte l'affriquée pré-palatale sonore /dz/, qui combine l'occlusive apico-dentale sonore /d/ et la chuintante voisée /z/, la fricative glottale sourde /h/ et la vibrante apico-alvéolaire voisée /r/. Le septième, le verbe /xaṭṭarni/, dont le sens est « elle (la pluie) m'a mouillé », se prononce avec la constrictive post-vélaire sourde /x/, la géminée /tt/, la fricative /r/ et la consonne nasale /n/. Le huitième, le mot interrogatif /dijjaʃddi/ employé par les locuteurs du centre-ville de Jijel, dont la traduction en français est « qu'est-ce que », se caractérise par la présence de l'occlusive /d/, des géminées /jj/ et /dd/, de la fricative pré-palatale sourde /ʃ/. Le neuvième, /akkarf/, qui veut dire «

un froid très vif », s'articule avec la géminée /kk/ et les constrictives /r/ et /f/. Le dixième, /tammi :na/, dont le sens est « là-bas » par l'occlusive dentale voisée /t/, la géminée /mm/ et la consonne nasale /n/. Le onzième /ʕanni/, un mot interrogatif qui correspond en français à la locution « est-ce que », comporte la fricative pharyngale sonore /ʕ/ et la géminée /nn/. Le douzième /ka :wi/, un adjectif qualificatif dont le sens est « fort », est marqué par la présence de l'occlusive post-palatale sourde /k/, de la constrictive bilabio-vélaire /w/. Le treizième, le substantif /ʔalhhalla/, dont le sens est « l'obscurité », contient l'occlusive glottale sourde /ʔ/, les géminées /hh/ et /ll/. Le quatorzième, le substantif /ddabbu :xa/, se rencontre chez les sujets parlants de la ville de Jijel, dont le sens est « ballon », se réalise avec les géminées /dd/ et /bb/, les fricative post-vélaire sourde /x/. Le quinzième, le verbe /ʔakta/, qui signifie « tu appuies », comprend, outre le segment de base /ʔ/, la consonne orale /k/ et l'occlusive dentale-voisée /t/. Le seizième, le verbe /jʕu : k/, dont la traduction en français est « il crie », se distingue par l'existence des unités minimales qui suivent : La spirante médio-palatale sonore /j/, la consonne pharyngale voisée /ʔ/ et l'occlusive post-palatale sourde /k/. Le dix-septième, /ʃaʔti/, dont le sens est « à côté de moi », s'articule avec la chuintante pré-palatale /ʃ/ et la géminée /tʔ/. Le dix-huitième, /ʃadki/, un substantif qui renvoie au syntagme nominal « ma joue », se prononce avec la spirante pré-palatale sourde /ʃ/, les occlusives /d/ et /k/. Le dix-neuvième, le nom /ddaʕbu : ra/, dont le sens est « le trou ou la fosse », contient, outre la géminée /dd/, la fricative post-vélaire sonore /ʕ/, l'occlusive bilabiale voisée /b/ et la vibrante apico-alvéolaire sonore /r/. Le vingtième, le verbe /jasbat/, dont la traduction en français est « il allonge ou il étend », comporte, en plus de la spirante /j/, la sifflante apico-dentale sourde /s/ et l'occlusive dentale sourde emphatique /t/. Le vingt-et-unième, /zahham/, un verbe conjugué à l'impératif dont la signification est « éloigne-toi un petit peu », se réalise avec la sifflante apico-dentale sonore /z/, la géminée /hh/ et l'occlusive bilabiale nasale /m/. Le vingt-deuxième, /ʔaʕkalsu/, un substantif qui renvoie au nourrisson, s'articule avec l'occlusive glottale sourde /ʔ/, la fricative pharyngale sourde /ʕ/, la consonne orale /k/ et la constrictive apico-dentale sourde /s/. Le vingt-troisième, /jashal/, un verbe qui signifie « il tire », contient les constrictives /j/, /s/, /h/ et /l/. Le vingt-quatrième, /jza : waʔ/, un autre verbe dont la traduction en français est « il chasse ou il met à la porte », se prononce avec la fricative médio-palatale sonore /j/, la sifflante apico-dentale voisée /z/, la spirante bilabio-vélaire voisée /w/ et l'occlusive dentale sourde emphatique /t/. La première phrase, /nʃi : rraħba/, dont le sens est « je nettoie la cour de la maison », est marquée par l'existence des caractéristiques articulatoires qui suivent : la consonne nasale /n/, la constrictive pré-palatale sourde /ʃ/, la vibrante sonore /r/, la géminée /rr/, la fricative pharyngale sourde /ħ/ et l'occlusive bilabiale voisée /b/. La deuxième, employée par les locuteurs d'El Milia /ʃawwaʔarrabtifasʔa/, comprend, en plus de la chuintante sourde /ʃ/, les géminées /ww/ et /rr/, l'occlusive dentale sourde emphatique /t/, la consonne sonore /b/, l'occlusive dentale sourde /t/ et la fricative labiodentale sourde /f/. La troisième, /la : janda : ladj/, qui veut dire « où vas-tu ? », s'articule avec la latérale sonore /l/, la spirante médio-palatale voisée /j/, l'occlusive apico-dentale sonore /d/ et l'affriquée pré-palatale voisée /dʒ/ qui

combine la consonne orale /d/ et la chuintante sonore /ʒ/. Le corpus comprend, également, les mots qui suivent : le premier, /ʕli : man/, qui signifie « qui ? », est produit par la fricative pharyngale sonore /ʕ/, la constrictive apico-alvéolaire voisée /l/, l'occlusive bilabiale nasale /m/ et la consonne apico-dentale /n/. Le deuxième, /ṭta : ka/, dont la traduction en français est « fenêtre », se réalise avec la géminée /ṭt/ et l'occlusive dorso-vélaire sourde /k/. Le troisième, /hatli : ba : h/, dont le sens est « donne-moi pour », comporte les unités de base suivantes : la constrictive glottale sourde /h/, l'occlusive dentale sourde /t/ et la consonne bilabiale voisée /b/. Le quatrième, /θ̣arba :ka/, un mot utilisé par les locuteurs de la ville d'El Milia, se prononce par la géminée /θ̣θ̣/, la constrictive apico-alvéolaire sonore /r/, l'occlusive bilabiale /b/ et la consonne orale /k/. Le cinquième, /dja : ni/, un autre mot dont se servent les sujets parlants d'El Milia, qui signifie « il m'appartient », contient, en plus de l'occlusive apico-dentale sonore /d/ et de la constrictive médio-palatale /j/, la consonne nasale /n/ qui remplace la latérale /l/ chez les locuteurs qui nasillent. Le sixième, /ʔalka :jla/, dont le sens est « la chaleur caniculaire », s'articule avec l'occlusive glottale sourde /ʔ/, la consonne orale voisée /l/, l'occlusive post-palatale sourde /k/, la diphtongue /a : j/ qui associe la voyelle ouverte /a/ et la fricative sonore /j/. Le septième, /di : lma/, dont le sens est « d'eau », se prononce avec l'occlusive apico-dentale sonore /d/, la fricative apico-alvéolaire voisée /l/ et la consonne bilabiale nasale /m/. Le huitième, /laḅhi : ra/, qui veut dire « le jardin », se caractérise par la présence des unités minimales suivantes : la latérale sonore /l/, l'occlusive bilabiale voisée /b/, la fricative pharyngale sourde /ħ/ et la vibrante apico-alvéolaire sonore /r/. Le neuvième, /bba : ʃma : k/, un mot appartenant aux locuteurs du centre-ville de Jijel, dont le sens est « claquette », se réalise avec la géminée /bb/, la chuintante pré-palatale sourde /ʃ/, l'occlusive nasale /m/ et la consonne post-palatale /k/. Le dixième, /jakbaṭha/, dont la traduction en français est « il la tient », se distingue par la présence des traits phonétiques suivants : la fricative médio-palatale sonore /j/, la consonne orale /k/, l'occlusive bilabiale /b/, la consonne dentale sourde emphatique /t/ qui se substitue à la fricative inter-dentale sonore emphatique /d/, la constrictive glottale sourde /h/. Le onzième, /ʃʃi : li/, qui renvoie à la chaleur torride, est produit par la géminée /ʃʃ/ et la latérale /l/. Le corpus effectué avec les locuteurs de la wilaya de Jijel comprend, également, les phrases suivantes : la première, /ħalki : ʃa : ħat/, dont la traduction en français est « j'ai très soif », s'articule avec la fricative pharyngale sourde /ħ/, la consonne apico-alvéolaire sonore /l/, l'occlusive post-palatale sourde /k/ qui remplace chez les locuteurs de Jijel l'occlusive uvulo-vélaire sourde /q/, la chuintante sourde /ʃ/ et la consonne dentale sonore /t/. La deuxième, /zu : lmankadda : mi : la : nʃakkaflakra : sak/, dont la traduction est « éloigne-toi, sinon je t'ouvre le crâne », contient les segments de base qui suivent : la sifflante apico-dentale sonore /z/, la constrictive apico-alvéolaire voisée /l/, l'occlusive bilabiale nasale /m/, la consonne apico-dentale /n/, l'occlusive post-palatale sourde /k/, les géminées /dd/ et /kk/, la spirante pré-palatale sourde /ʃ/, la consonne labiodentale sourde /f/, la vibrante apico-alvéolaire voisée /r/ et la sifflante apico-dentale sourde /s/. La troisième phrase, /hadi : nnu : fajjataddanjabalkal/, dont le signifié est « cette pluie a occasionné des inondations un peu partout », se

compose des unités minimales suivantes : la consonne apico-dentale sonore /d/, les géminées /nn/, /jj/ et /dd/, la constrictive labiodentale sourde /f/, l'occlusive dentale sourde emphatique /t/ qui se substitue à la fricative inter-dentale emphatique voisée /ɖ/, la consonne nasale /n/, la spirante médio-palatale sonore /j/, l'occlusive bilabiale sonore /b/, la latérale voisée /l/ et la consonne orale /k/. La quatrième, /kba : latzbru :/, utilisée par les sujets parlants de la ville de Jijel, dont le sens est « va directement, tu le retrouveras », comprend, outre les occlusives /k/ et /b/, la constrictive apico-alvéolaire sonore /l/, la consonne dentale sonore /t/, l'affriquée pré-palatale voisée /dʒ/ et la vibrante apico-alvéolaire sonore /r/. La cinquième phrase, /ṭrabni : wa : ḥadbḥa : blu : kfallakli : mmxi : ṛaddi : ra : si :/, dont la traduction en français est « en me frappant avec une grosse pierre, quelqu'un m'a ouvert la partie antérieure du front », se caractérise par la présence des traits articulatoires qui suivent : l'occlusive dentale emphatique sourde /t/ qui remplace chez les locuteurs de la wilaya de Jijel l'occlusive inter-dentale emphatique voisée /ɖ/, la consonne apico-alvéolaire sonore /r/, l'occlusive bilabiale sonore /b/, la consonne nasale /n/, la spirante bilabio-vélaire sonore /w/, la fricative pharyngale sourde /h/, l'occlusive apico-dentale voisée /d/, la latérale sonore /l/, l'occlusive post-palatale sourde /k/, la spirante labiodentale sourde /f/, les géminées /ll/, /mm/ et /dd/, la fricative post-vélaire sonore /ɣ/ et la sifflante apico-dentale sourde /s/.

II.2.9. Corrigé n°9

II.2.9.1. L'analyse qualitative de la production écrite

En analysant qualitativement la production écrite de l'étudiante de première année licence, nous avons eu affaire à plusieurs lacunes. La première est relative à la transcription orthographique erronée des mots « travail » et « dure ». Concernant le premier, elle ne fait pas la distinction entre le substantif et le verbe (elle écrit « travail » avec deux « ll »). Elle écrit le second avec l'accent circonflexe sur le graphème « u ». La deuxième, une erreur de ponctuation, a trait à l'insertion de la virgule devant la conjonction de coordination « et ». La suivante est une erreur lexicale : l'étudiante aurait dû remplacer « suite à des jours du contrôle qui étaient vraiment fatigant » par « Nous avons passé les épreuves du baccalauréat qui étaient éreintantes ». La suivante, une erreur de ponctuation, est en rapport avec le remplacement du point final (la phrase se termine par un point) par une virgule. La cinquième, ayant trait à la conjugaison, concerne le remplacement du participe passé du verbe du premier groupe « terminer » par son infinitif. La sixième, lexicale, est relative à la substitution du mot « examens » à « épreuves ». La suivante est une erreur de reformulation : elle aurait dû écrire : « En terminant les épreuves du baccalauréat, j'étais satisfaite de mon travail ». La huitième, une erreur de ponctuation, a trait au remplacement du point par la virgule. La suivante, orthographique, concerne l'écriture des mots « réussir » « résultat » et « dure ». Celle du verbe du deuxième groupe et celle du substantif « résultat » se font avec un accent aigu sur la lettre « é », celle de l'attribut « dure » se fait sans accent circonflexe sur le graphème « u ». La dixième, une erreur de conjugaison, est relative au remplacement de l'auxiliaire

« être » par l'auxiliaire « avoir » dans le passé composé du verbe « aller » à la première personne du singulier. L'erreur suivante a trait au style : elle aurait dû remplacer « Quand il est arrivé le jour de l'affichage des résultats du bac, j'ai allé voir et j'avais le cœur qui batait peut être à plus que 100 battements par minute » par « Le jour de l'annonce des résultats du baccalauréat, en allant voir si j'étais admise, mon cœur battait la chamade ». La suivante, une erreur orthographique, est relative à l'écriture du verbe du troisième groupe « battre », à celle du substantif « battements », à celle de l'adverbe « peut-être » et à celle du participe passé du verbe « voir ». Les deux premiers mots sont transcrits avec deux « tt ». L'adverbe de modalité « peut-être », qui marque le doute, exprime la possibilité, s'orthographie avec un trait d'union entre « peut » et « être ». Celle du participe passé du verbe « voir » se fait sans « e » en position finale. La douzième, lexicale, concerne le remplacement du participe passé du verbe « découvrir » par celui du verbe « voir ». La treizième, une erreur orthographique, a trait à l'écriture du participe passé du verbe du troisième groupe « falloir », à celle du verbe « sauter ». La transcription du premier mot se fait avec la lettre « i », placée après le graphème « a » (l'étudiante l'a transcrit « falli »). Celle du second s'effectue avec le digramme « au » (elle l'a écrit « soter »). La quatorzième, une erreur de style, est en rapport avec le remplacement de « j'avais l'impression que je venais de gagner cent millions de dinars » par « j'ai senti comme si je viend de gagner 100 millions de dinars ». La quinzième, une erreur orthographique, est relative au remplacement erroné de la désinence finale « s » du verbe venir au présent de l'indicatif à la première personne du singulier par « d ». La seizième, une erreur lexicale, a trait au remplacement de l'épithète « immense » par « énorme ». La dix-septième, une erreur de ponctuation, concerne la substitution de la virgule au point. La dix-huitième, une erreur lexicale, est relative à la substitution de la préposition « dans » à la préposition « à » (l'étudiant écrit « dans ce moment là »). La dix-neuvième, orthographique, se rapporte à l'absence du trait d'union entre ce moment et là et au manque de l'accent grave sur la lettre « à ». La vingtième, ayant trait à la ponctuation, concerne l'inexistence de la virgule après « là ». La suivante, lexicale, est en rapport avec le remplacement de « j'avais l'impression » par le passé composé du verbe « penser » à la première personne du singulier. La dernière orthographique, a trait à l'écriture du substantif « succès » qui se fait avec l'accent grave sur le graphème « è », à celle du mot « toutes » qui s'effectue avec la marque du pluriel « s » en position finale.

II.2.10. Corrigé n°10

II.2.10.1. L'analyse qualitative de la production écrite

Elle fait ressortir l'existence de plusieurs types d'erreurs. La première, en rapport avec la ponctuation, concerne l'absence de la mise en apposition (il s'agit d'une proposition subordonnée relative explicative). La suivante, une erreur d'orthographe, est relative du nom propre « Boumediene » qui se fait sans accent grave sur la lettre « è ». La troisième, lexicale, concerne le remplacement du mot « ulémas ou oulémas », qui renvoie à des théologiens musulmans par « ulama ». La quatrième est également lexicale ; elle a trait au remplacement du mot « piloté » par « sous la guidance ». La cinquième, orthographique, est relative à l'écriture du nom

propre « Ibn Badis », remplacée par « Benbadis ». Notons que « Ibn » et « Badis » s'orthographient séparément. La sixième, lexicale, concerne le remplacement de « dont l'objectif » par « afin de ». La suivante, qui est aussi lexicale, a trait au remplacement du verbe « défendre » par « réintégrer ». La huitième, orthographique, est en rapport avec l'écriture du mot « tous » qui se fait avec « s » en position finale (l'étudiante de troisième année l'a transcrit avec un « t »). La neuvième, qui est également orthographique, se rapporte à l'écriture des mots « administratif » et « éducatif » qui se fait sans « s » en position finale (il n'y a qu'un seul secteur administratif, qu'un seul secteur éducatif). La dixième, une erreur de style, concerne la redondance (la répétition de « progressivement » et « par étapes » dont le sens est le même). La onzième, ayant trait à la ponctuation, est relative au remplacement erroné du point par la virgule (la phrase se termine par un point). Elle se rapporte, aussi, au manque de la virgule après la locution adverbiale « en effet ». La douzième, en rapport avec la ponctuation, concerne l'absence de la virgule devant le pronom le pronom démonstratif « ça ». La treizième, lexicale, est relative au remplacement de la préposition « à » par l'article contracté « au ». La suivante, ayant trait à la reformulation, se rapporte au remplacement de « Tout ce mépris des langues parlées et la méconnaissance de la réalité algérienne a eu de graves conséquences sur niveau de maîtrise des langues chez nos apprenants qui ne perfectionnent ni l'arabe standard, ni le français, ni l'anglais » par « Tout ce mépris des langues algériennes parlées et la méconnaissance de la réalité algérienne a eu de graves conséquences sur le niveau de la maîtrise des langues par les apprenants algériens, en effet les Algériens ne maîtrisent ni l'arabe classique, ni le français, ni l'anglais ». La quinzième, lexicale, a trait au remplacement de « en ce qui concerne l'arabe classique » par « pour ce qui concerne l'arabe classique ». La seizième, orthographique, concerne l'écriture de la préposition « malgré » qui se fait avec l'accent aigu sur le graphème « é », placé en position finale (l'étudiante l'a transcrite avec l'accent grave). La dix-septième se rapporte à l'absence de la préposition « de » dans « nous pouvons dire que le tort est l'avoir limitée dans un cadre strictement religieux ». La dix-huitième, lexicale, est relative au remplacement de la préposition « à » par « dans ». La dix-neuvième, morphosyntaxique, a trait à l'absence du sujet et du verbe dans « nous avons ceux qui l'ont rejetés car endoctrinés par l'idéologie de la politique d'arabisation ». La vingtième, en rapport avec la ponctuation, concerne l'absence de la virgule après « le français ». La vingt-et-unième, une erreur lexicale, est relative au remplacement du substantif « colonialisme » par « colon ». La vingt-deuxième, lexicale, a trait au remplacement « des méthodes et des programmes utilisés dans l'enseignement/apprentissage du français » par « la pédagogie ». La vingt-troisième, une erreur de style, est relative à une redondance (l'emploi simultané des verbes « fournir » et « déployer » qui expriment la même idée). La vingt-quatrième, ayant trait à la ponctuation, est relative à l'absence de la virgule devant l'adverbe « notamment ». La vingt-cinquième, une erreur d'orthographe, est propre à l'écriture du verbe du premier groupe « réconcilier » qui se fait avec un seul « l » (l'étudiante l'a transcrit avec deux « ll »). La dernière, qui est relative à la ponctuation, concerne l'absence de la virgule devant l'adverbe « ainsi

».

II.2.11. Corrigé n°11

II.2.11.1.L'analyse qualitative du corpus oral

Avant d'analyser qualitativement le corpus comprenant la conjugaison par un informateur de quatrième année primaire de sept verbes du français, nous estimons intéressant de nous appuyer sur une grille qui se compose de cinq colonnes. Dans la première, nous insérons les verbes du corpus. Dans la deuxième, nous introduisons les phonèmes mal produits. La troisième est consacrée aux éléments additionnés. Quant à la quatrième, elle est réservée aux unités manquantes. La dernière est celle de la conjugaison de l'enquêté.

Les verbes du corpus	Les phonèmes mal produits	Les éléments additionnés (les ajouts)	Les unités manquantes	La conjugaison de l'enquêté
Geler	Le /ə/, le /y/, le /u/, le /ɛ/, le /n/ et le /ʒ/ Le /ə/ caduc est remplacé par le /y/ à la première personne du singulier, par le /ɔ/ mi-ouvert à la première personne du pluriel. Le /y/ est remplacé par le /ə/ caduc à la deuxième personne du singulier. Le /u/ est remplacé par le /ɔ/ mi-ouvert à la première personne du pluriel et par le /o/ mi-fermé à la deuxième personne du	Le /s/, /ən/ Le /s/ est introduit à la première personne du pluriel. La combinaison du /ə/ caduc et de la consonne nasale /n/ est insérée à la troisième personne du pluriel.	Le /ɔ̃/ et le /e/ Le /ɔ̃/, la désinence verbale, est absent à la première personne du pluriel. Le /e/, la terminaison de la deuxième personne du pluriel, est inexistant.	/ʒəʒɛl/ /təʒɛl/ /ilʒɛl/ /nɔsʒəl/ /voʒəl/ /ilgilən/

	<p>pluriel. Le /ε/ est remplacé par le /i/ à la troisième personne du pluriel. Le /n/ est remplacé par le /m/ à la première personne du pluriel. Le /ʒ/ est remplacé par le /g/ à la troisième personne du pluriel.</p>			
Jeter	<p>Le /ε/, le /u/, le /ə/ caduc et le /e/ Le /ε/ est remplacé par le /ə/ caduc à la troisième personne du singulier, par le /ɔ/ mi-ouvert à la troisième personne du pluriel. Le /u/ est remplacé par le /ɔ/ mi-ouvert à la première personne du pluriel et par le /o/ à la deuxième personne du pluriel.</p>	<p>Le /ə/, le /s/ et /ɛt/ Le /ə/ est inséré à la troisième personne du singulier. Le /s/ est additionné à la première personne du pluriel. Le groupe de phonèmes /ɛt/ résultant de la combinaison de la voyelle orale /ε/ et de la consonne /t/ est rajouté à troisième personne du pluriel.</p>		<p>/ʒəʒɛt/ /tyʒɛt/ /ilʒətə/ /nəsʒytɔ̃/ /voʒətɛt/ /ilʒətɛt/</p>

	<p>Le /ə/ caduc est remplacé par le /y/ à la première personne du pluriel.</p> <p>Le /e/ est remplacé par le /ɛ/ qui s'ajoute au /t/ à la deuxième personne du pluriel.</p>			
Acheter	<p>Le /a/, le /u/ et le /n/</p> <p>Le /a/ est remplacé par le /y/ à la première personne du singulier.</p> <p>Le /u/ est remplacé par le /o/ mi-fermé à la première et à la deuxième personne du pluriel.</p> <p>Le /n/ est remplacé par le /m/ à la première personne du pluriel.</p>	<p>Le /ɛ/</p> <p>Il est inséré à la première et à la deuxième personne du pluriel.</p>	<p>Le /z/, le /ʒ/ et le /e/, l'apostrophe</p> <p>Le /z/, la consonne de liaison, est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p> <p>Le /ʒ/, la désinence de la première personne du pluriel est inexistante.</p> <p>Le /e/, la terminaison de la deuxième personne du pluriel, est absent.</p> <p>L'apostrophe n'existe pas à la première personne du singulier.</p>	<p>/zyʃɛt/</p> <p>/tyaʃɛt/</p> <p>/ilaʃɛt/</p> <p>/moaʃɛt/</p> <p>/voaʃɛt/</p> <p>/ilaʃɛt/</p>
Payer	<p>Le /ə/, le /n/, le /u/ et le /ɛ/</p>	<p>Le /l/ est inséré à la</p>	<p>Le /j/, le /ʒ/ et le /e/</p>	<p>/zəpɛ/</p> <p>/tɥɛ/</p>

	<p>Le /ə/ est remplacé par le /y/ à la première personne du singulier</p> <p>Le /n/ est remplacé par le /m/ à la première personne du pluriel.</p> <p>Le /u/ est remplacé par le /o/ mi-fermé à la première et à la deuxième personne du pluriel.</p> <p>Le /ɛ/ est remplacé par le /y/ à la première et à la deuxième personne du pluriel.</p>	deuxième et à la troisième personne du pluriel.	<p>Le /j/ du radical n'existe pas à la deuxième personne du pluriel.</p> <p>Le /õ/, la désinence de la première personne du pluriel, n'existe pas.</p> <p>Le /e/, la terminaison de la deuxième personne du pluriel, est absente.</p>	<p>/ilpɛ/ /mopyj/ /vopyl/ /ilpɛl/</p>
Finir	<p>Le /e/ Il est remplacé par le /õ/ à la deuxième personne du pluriel</p>	<p>Le /õ/ Il est additionné à la troisième personne du pluriel.</p>		<p>/ʒəfɪni/ /tyfɪni/ /ɪlfɪni/ /nufɪnɪsõ/ /vufɪnɪsõ/ /ɪlfɪnɪsõ/</p>
Saisir	<p>Le /ɛ/, le /z/ et le /s/</p> <p>Le /ɛ/ du radical est remplacé par le /i/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier, à la</p>	<p>Le /r/ et le /õ/</p> <p>Le /r/, le phonème de l'infinitif, est maintenu à la première et à la deuxième personne du singulier.</p>	<p>Le /i/ et le /s/</p> <p>Le /i/ du radical est absent à la deuxième personne du pluriel.</p> <p>Le /s/, la marque des verbes du deuxième</p>	<p>/ʒəsisɪr/ /tɪsisɪr/ /ɪlsɪsɪ/ /nusɪzɪzõ/ /vusɪzɛ/ /ɪlsɪsɪzõ/</p>

	<p>première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p> <p>Le /z/ du radical est remplacé par le /s/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.</p> <p>Le /s/, qui caractérise les verbes du deuxième groupe, est remplacé par le /s/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p>		<p>groupe, est inexistant à la deuxième personne du pluriel.</p>	
Accomplir	<p>Le /s/ et le /e/</p> <p>Le /s/ est remplacé par le /z/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p> <p>Le /e/ est remplacé par le /ɔ̃/ à la deuxième personne du pluriel.</p>	<p>Le /ɔ̃/</p> <p>Il est introduit à la troisième personne du pluriel</p>	<p>Le /l/ et le /z/</p> <p>Le /l/ n'existe pas à la première personne du singulier.</p> <p>Le /z/, le phonème de la liaison, est absent à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p>	<p>/zakõpi/</p> <p>/tyakõpli/</p> <p>/ilakõpli/</p> <p>/nuakõplizõ/</p> <p>/vuakõplizõ/</p> <p>/ilakõplizõ/</p>

Choisir	Le /e/ Il est remplacé par le /ɔ̃/ à la deuxième personne du pluriel.	Le /r/ et le /ʁ/ Le /r/, le phonème de l'infinitif, est inséré à la troisième personne du singulier. Le /ʁ/ est additionné à la troisième personne du pluriel.		/zəfwazi/ /tyfwazi/ /ilfwazir/ /nufwazisɔ̃/ /vufwazisɔ̃/ /ilfwazisɔ̃/
---------	--	--	--	--

L'analyse qualitative du corpus

Elle fait ressortir la présence de plusieurs lacunes. En conjuguant le verbe du premier groupe « geler », l'élève de quatrième année primaire a buté sur la prononciation des unités minimales qui suivent : le /ə/, le /y/, le /u/, le /ɛ/, le /n/ et le /z/. La première est remplacée par /y/ à la première personne du singulier, par /ɔ/ à la première personne du pluriel. La deuxième est remplacée par le schwa à la deuxième personne du singulier. La troisième est remplacée par /ɔ/ à la première personne du pluriel et par /o/ à la deuxième personne du pluriel. La quatrième est remplacée par /i/ à la troisième personne du pluriel. La consonne nasale /n/ est remplacée par la consonne sœur /m/ à la première personne du pluriel. La fricative /z/ est remplacée par l'occlusive /g/ à la troisième personne du pluriel. Concernant les éléments additionnés, il a inséré le /s/ à la première personne du pluriel et /ən/ à la troisième personne du pluriel. L'écoute attentive de l'enregistrement propre à la conjugaison du verbe « jeter » nous a permis de détecter les segments de base mal réalisés. Le premier, le /ɛ/, est remplacé par /ə/ à la troisième personne du singulier, par /ɔ/ à la troisième personne du pluriel. Le deuxième, la voyelle fermée /u/, est remplacé par /ɔ/ à la première personne du pluriel et par /o/ à la deuxième personne du pluriel. Le troisième, /ə/, est remplacé par /y/ à la première personne du pluriel. Outre la production défectueuse de ces unités minimales, l'informateur introduit erronément le schwa à la troisième personne du singulier, le /s/ à la première personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « acheter », nous avons découvert des erreurs qui se rapportent à la production incorrecte de certains phonèmes. Le premier, le /a/, est remplacé par /y/ à la première personne du singulier. Le deuxième, /u/, est remplacé par /o/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le troisième, /n/, est remplacé par le /m/ à la première personne du pluriel. Au sujet des ajouts, l'élève de quatrième année primaire additionne /ɛ/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Les éléments qui manquent dans sa conjugaison sont /z/, la consonne de liaison, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, le /ʁ/ et le /e/, les désinences de la première et de la deuxième personne du pluriel. En conjuguant le verbe du premier groupe « payer »,

l'informateur ne réussit pas à produire les unités minimales qui suivent : /ə/, le /n/, /u/ et /ɛ/. La première est remplacée par /y/ à la première personne du singulier. La deuxième est remplacée par /m/ à la première personne du pluriel. La troisième est remplacée par /o/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. La quatrième est remplacée par /y/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. En ce qui concerne les ajouts, la seule unité minimale qui a été faussement introduite est le /l/ à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Les éléments absents de sa conjugaison sont le /j/ à la deuxième personne du pluriel, /ɔ̃/ et /e/, les terminaisons de la première et de la deuxième personne du pluriel. En conjuguant le verbe du deuxième groupe « finir », il ne parvient pas à réaliser le /e/. Il l'a remplacé par /ɔ̃/ à la deuxième personne du pluriel. En plus de cette prononciation erronée, il ajoute /ɔ̃/ à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « saisir », il existe plusieurs erreurs ayant trait à la production des unités minimales. La première dont la prononciation pose problème est le /ɛ/. Cette voyelle qui fait partie du radical est remplacée par /i/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le /z/, qui appartient également à la base, est remplacé par le /s/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le /s/, la consonne qui caractérise les verbes du deuxième groupe, est remplacée par le /z/ à la première et à la troisième personne du pluriel. Les unités minimales qui ont été insérées dans la conjugaison du verbe sont le /r/, le phonème de l'infinitif, à la première et à la deuxième personne du singulier, le /ɔ̃/ à la troisième personne du pluriel. En nous appuyant sur l'analyse qualitative du corpus, nous avons décelé les segments de base qui font défaut. Il s'agit du /i/ et du /s/ à la deuxième personne du pluriel. À propos de la conjugaison du verbe « accomplir », les phonèmes dont l'articulation est déficiente sont le /s/, remplacé par le /z/, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel ; le /e/ remplacé par /ɔ̃/ à la deuxième personne du pluriel. Concernant les éléments ajoutés, l'informateur introduit /ɔ̃/ à la troisième personne du pluriel. Les unités minimales manquantes sont /l/ à la première personne du singulier, le /z/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe « finir », l'élève de quatrième année primaire n'arrive pas à prononcer correctement la voyelle orale /e/. Il l'a remplacée par /ɔ̃/ à deuxième personne du pluriel. En plus de cette production erronée, il a introduit le /r/, le phonème de l'infinitif, à la troisième personne du singulier et /ɔ̃/ à la troisième personne du pluriel.

II.2.12. Corrigé n°12

II.2.12.1 L'analyse qualitative de la production écrite

Elle fait apparaître plusieurs erreurs dans la production écrite de l'étudiante de première année licence. La première se rapporte à la présence superflue du syntagme prépositionnel « pour moi » dans la phrase « *Pour moi, la 3^{ème} année secondaire était très chargée du travail* ». La deuxième, orthographique, est relative à l'accent aigu qui a remplacé l'accent grave dans l'adverbe « très ». La troisième, lexicale, concerne le remplacement de l'adverbe « trop » par « très », la substitution de l'article partitif « du » à la préposition « de », le remplacement du verbe avoir à

l'imparfait à la première personne du singulier par le verbe être, l'emploi du mot « tremper », qui signifie « imbiber, mouiller » à la place du verbe « échouer ». La quatrième, une erreur de style, a trait à la reformulation de la phrase. L'étudiante aurait dû remplacer « *Pour moi, la 3^{ème} année secondaire, était très chargée du travail, j'étais peur de tremper* » par « Comme la troisième année secondaire était chargée de travail, j'étais obsédée par la peur de ne pas réussir à l'examen du baccalauréat ». La cinquième, en rapport avec la ponctuation, est relative au remplacement du point par la virgule (la phrase se termine par un point). La sixième, une erreur d'orthographe, se rapporte au fait que l'étudiante n'a pas su accorder le verbe avec son sujet « *Cette peur me poussent de faire des efforts* ». La septième, lexicale, concerne la substitution de la préposition « de » à la préposition « à » et le remplacement du verbe du premier groupe « déployer » par « faire ». La huitième, une erreur d'orthographe, se rapporte à l'absence de l'accord de l'auxiliaire avoir avec le complément d'objet direct (le C.O.D.) antéposé dans « Cette année était très longue mais je l'ai gardé devant mes yeux tout le temps ». La neuvième, une erreur de style, est relative à la reformulation de la phrase. L'étudiante aurait dû remplacer la phrase « *Cette année était très longue mais je l'ai gardé devant mes yeux tout le temps* » par « Cette année trop longue m'a obnubilée ». La dixième est, également, une erreur de reformulation. Elle aurait dû scinder sa phrase « *Malgré tout, j'étais heureuse parce que j'avais un but et j'étais sur la bonne voie* » en deux phrases. La première est « *Malgré tout, j'étais heureuse parce que j'avais un but* ». La seconde « *j'avais l'impression que j'étais sur la bonne voie* ». La onzième, une erreur orthographique, concerne le remplacement de l'accent grave par l'accent aigu dans « après ». La douzième, lexicale, a trait au remplacement de « À l'issue des épreuves du baccalauréat » par « *Après les examens de bac* ». La douzième, une erreur de reformulation, est en rapport avec le remplacement de « j'attendais patiemment l'annonce des résultats » par « et pendant la durée d'attendre les resultats j'étais un peu patiente ». La treizième, une erreur d'orthographe, concerne l'absence de l'accent aigu sur le graphème « é » du mot « résultat » (l'étudiante l'a écrit « resultat » sans accent aigu). La quatorzième, une erreur de ponctuation, a trait à l'absence de la virgule après le mot « résultats » (il s'agit d'une proposition subordonnée). La quinzième, une erreur d'orthographe, est relative au remplacement de l'apostrophe par la lettre « e » (quand deux voyelles se rencontrent (l'hiatus), la première est remplacée par l'apostrophe). Elle se rapporte aussi à l'inexistence de l'accent circonflexe sur la lettre « u » du mot « sûre » (l'étudiante l'a écrit « sure » sans accent circonflexe). La seizième, une erreur de ponctuation, est relative au remplacement du point par la virgule. La dix-septième, une erreur de style, concerne la reformulation de la phrase. Elle aurait dû remplacer sa phrase « *Je ne sais pas, peut- être parce que, au fond, j'étais sure que Dieu est avec moi* » par « Je ne sais pas pourquoi. Cela serait dû au fait que j'ai la foi ». La dix-huitième, une erreur de ponctuation, est relative au remplacement de la virgule par le point après la proposition subordonnée circonstancielle de temps « *Après, lorsque j'ai trouvé que je suis admis.* ». La dix-neuvième, une erreur d'orthographe, a trait à l'accord de l'attribut avec le pronom personnel sujet « je » qui renvoie à l'étudiante. La

vingtième, une erreur lexicale, se rapporte au manque de l'adverbe « là » qui s'emploie avec « ce moment » pour le renforcer. La dernière, une erreur de style, a trait à la reformulation de la phrase. L'étudiante aurait dû remplacer « *Après, lorsque j'ai trouvé que je suis admis. A ce moment, j'étais très heureuse et j'ai compris que toute peine mérite salaire* » par « après l'annonce des résultats, en réussissant à décrocher le baccalauréat, j'étais très heureuse. À ce moment- là, je me suis rendue compte que l'effort est toujours récompensé ».

II.2.13. Corrigé n°13

II.2.13.1. L'analyse qualitative du corpus

Elle fait ressortir que les locuteurs de la ville d'Ain Smara dans la wilaya de Constantine, en majorité, produisent de la même façon la consonne fricative, interdentale, sourde /θ/. Pour étayer nos dires, nous rappelons que lors de l'écoute attentive de l'enregistrement effectué avec deux jeunes, nous avons découvert qu'ils prononcent pareillement les mots /kəar/, dont la traduction en français est « plus », /θɛ :ni/ qui signifie « aussi », /θmɛ :nja/ qui veut dire « huit », /ʔɛθɛldʒ/ qui correspond à « la neige » en français, /θi :qa/ dont le sens est « confiance », /ʔɛθaʃlab/, un mot qui renvoie au renard.. Concernant ceux qui ont dérogé à la règle, nous citons trois exemples extraits du corpus. Le premier est celui d'un informateur qui remplace /θ/ par /t/ dans /tlɛ :ta/ qui signifie « trois ». Le deuxième est celui d'un autre qui substitue, également, la consonne /t/ à /θ/ dans /ʔɛtlɛ :ta/ qui veut dire en français « mardi ». Le troisième est celui d'un locuteur qui réalise aussi la consonne /t/ à la place de /θ/ dans /mtaqfi :n/ qui veut dire « cultivés ». Le quatrième articule le verbe /wrɛthu :m/, dont le sens est « il les a hérités » avec la consonne /t/. À propos des mots du corpus qui contiennent la consonne occlusive, dentale, emphatique sonore /d/ se prononçant avec les bords de la langue qui s'appuient contre les prémolaires et molaires supérieurs, l'analyse qualitative du corpus nous a permis de découvrir que tous les sujets parlants à qui nous avons eu affaire la réalisent d'une manière identique. Afin que les choses soient claires, nous nous servons des exemples qui suivent tirés du corpus. Le premier est celui de deux jeunes qui produisent le mot /du :rk/ qui veut dire « maintenant » avec /d/. Le deuxième exemple est celui d'un enquêté qui réalise /jdahak/, dont le sens est « il fait rire », avec la même consonne, c'est-à-dire avec /d/. Le troisième est celui d'une jeune étudiante universitaire qui prononce le mot /daw/, correspondant à la lumière, avec la même unité minimale, à savoir /d/.

II.2.14. Corrigé n° 14

II.2.14.1. L'analyse qualitative de la production écrite

Elle fait découvrir plusieurs erreurs. La première, orthographique, se rapporte à l'absence de l'accent aigu sur la lettre « e » du verbe être à l'imparfait à la première personne du singulier. Elle concerne, également, le manque du graphème « e » en position finale du mot « terminale », le remplacement de l'accent circonflexe par l'accent aigu dans « même ». La deuxième, une erreur de ponctuation, a trait à l'inexistence de la virgule après la proposition subordonnée « même si je n'obtiens pas mon bac ». La troisième, lexicale, est relative au remplacement de l'adjectif démonstratif « ce » par le pronom démonstratif « ça ». La quatrième est en rapport

avec le remplacement du point par la virgule. La cinquième, orthographique, a trait à l'écriture du mot « chance » (l'étudiante de première année l'a transcrit avec la lettre « o »). La sixième, une erreur de ponctuation se rapporte au remplacement du point par la virgule (la phrase se termine par un point). La septième concerne l'introduction superflue de la conjonction de coordination « mais » en position initiale de la phrase. La huitième, lexicale, est relative à la substitution de l'adjectif possessif « mon » au déterminant « nous », au remplacement du nom « enseignante » par « professeur ». La neuvième, orthographique, concerne l'absence de la marque du pluriel « s » à la fin du mot « Sciences » (l'étudiante aurait dû ajouter « de la nature et de la vie » au substantif). La dixième, orthographique, se rapporte au manque de l'apostrophe dans « m'a » (elle écrit « ma ». La onzième, lexicale, est relative à l'emploi d'un verbe qui n'existe pas dans le dictionnaire du français. Elle aurait dû remplacer « rebouste » par « poussée ». Elle concerne, aussi, le remplacement de la préposition « à » par « de », de l'adverbe « davantage » par « encore plus ». La douzième, orthographique, a trait à l'écriture du mot « portée » qui a été transcrit sans la marque du genre en position finale (l'étudiante l'écrit « porté »). Elle se rapporte, également, à la transcription de tout avec un « t » à la fin (elle écrit « tous le monde », à celle de l'adverbe « dur » qui se fait sans « e » en position finale (elle écrit « de travailler très dure »), à celle de « y a » qui s'effectue sans apostrophe (elle écrit « il y' a »), à celle de « deux grands évènements » qui se fait avec la marque du pluriel à la fin de l'épithète « grands » et en position finale du substantif « évènements » qui s'écrit avec deux accents, un accent aigu sur la lettre « é » en position initiale et un accent grave sur le graphème « è » placé après la lettre « v » (l'étudiante écrit « deux grand evenement »). Elle concerne, aussi, l'écriture du verbe faire au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel qui se fait avec « t » en position finale (elle l'écrit « fond »). La treizième, lexicale, est propre au remplacement de l'article contracté « au » par « du » (elle écrit « le plus heureux du monde »). La suivante, orthographique, se rapporte à l'écriture de « où » qui se fait avec un accent grave sur la lettre « ù » (elle écrit « ou »). La quinzième, une erreur de style, se rapporte à la reformulation. Elle aurait dû remplacer « et c'est le jour ou il aura son bac » par « le premier évènement est le jour où il décroche son baccalauréat ». Elle aurait dû, aussi, remplacer « et le jour de son mariage » par « le second est le jour de son mariage ». La seizième, une erreur de style, a trait à la reformulation. Elle aurait dû éviter l'utilisation du mot « pourquoi ». La dix-septième, lexicale, est propre au remplacement du pronom démonstratif « ça » par l'adjectif possessif « sa ». La dix-huitième, orthographique, concerne l'absence de la marque du pluriel « s » à la fin du mot « autres » (l'étudiante écrit « autre »). La dix-neuvième, une erreur de style, a trait à la reformulation. Elle aurait dû remplacer « et je me suis pourquoi pas moi pourquoi sa n'arrive qu'aux autres » par « en écoutant les propos de l'enseignante, je me suis dit que je dois faire mon possible pour obtenir le baccalauréat ». La vingtième, orthographique, est relative à l'écriture du verbe « travailler » placé après la préposition « à » qui se fait avec le « r » de l'infinitif (elle transcrit « à travaille »). Elle a, aussi, trait à la transcription du mot « efforts » qui s'effectue avec « t » et avec la marque du pluriel en position

finale (elle écrit « effore »). Elle se rapporte, également, à l'écriture du mot « énormes » qui se fait avec l'accent aigu sur la lettre « é » en position initiale et avec la marque du pluriel « s » à la fin. La vingt-et-unième, une erreur de style, a trait à la reformulation. Elle aurait dû remplacer « et j'ai commencé à travailler et à faire des effore enorme » par « Dès lors, j'ai commencé à travailler sérieusement et à déployer des efforts ». La vingt- deuxième, orthographique, a trait à l'écriture du mot « résultat » qui se fait avec l'accent aigu sur la lettre « é » (elle écrit « resultat », à celle de l'adverbe « très » qui s'effectue avec l'accent grave sur le graphème « è » (elle écrit « très » avec l'accent aigu), à celle du mot « espoir » qui se fait sans « e » en position finale (elle écrit « espoire ». La vingt- troisième, une erreur de ponctuation, est relative à l'absence de la virgule après « le jour du resultat ». La vingt- quatrième, une erreur de style, est en rapport avec la reformulation. Elle aurait dû remplacer « Le jour du resultat j'avais très peur et je n'avais pas un grand espoire » par « Le jour de l'annonce des résultats, j'avais très peur de ne pas réussir ». La vingt-cinquième, orthographique, concerne l'écriture du verbe « arrêter » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec un accent circonflexe sur la lettre « ê » (l'étudiante de première année licence écrit « je n'arrete pas »). Elle se rapporte, aussi, à la transcription du verbe « envoyer » placé après la préposition « à » qui se fait avec le « r » de l'infinitif (elle écrit « a envoyé »). La vingt- sixième, lexicale, est propre au remplacement de la préposition « de » par « à » (elle écrit « je n'arete pas à envoyé les messages »). La vingt- septième, orthographique, est propre à l'absence de la marque du pluriel en position finale du mot « voisin », au fait que l'étudiante n'accorde pas le verbe avec le sujet (elle écrit « les voisin crie ». La vingt- huitième, une erreur de style, concerne la reformulation. Elle aurait dû écrire « j'entendais les youyous de joie chez les voisins dont les enfants parvenaient à avoir le baccalauréat ». La vingt- neuvième concerne l'insertion superflue de « et j'ai de plus en plus ». La trentième, orthographique, se rapporte à l'écriture du verbe « recevoir » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec la cédille sous la lettre « c » et avec « s » en position finale (elle écrit « recoie »). Elle concerne, également, celle du participe passé du verbe « voir » qui s'écrit sans « e » (elle écrit « j'ai vue »), celle du verbe « voir » qui s'effectue sans « e » en position finale (elle écrit « j'ai eue »), celle du verbe « faire » à l'imparfait à la première personne du singulier qui se fait avec le graphème « ai » qui se prononce /ə/ (elle écrit « je faisais »), celle du verbe pronominal « se maîtriser » à l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier qui s'effectue avec le digramme « ai » et la terminaison « ai », celle du verbe du premier groupe « crier » à l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec la désinence « ai » en position finale, celle du verbe « réagir » à l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier qui s'effectue avec l'accent aigu sur la lettre « é » (elle écrit « reagissait »), celle du substantif « résultat » qui se fait avec l'accent aigu sur le graphème « é », celle de l'attribut « négatif » qui s'effectue avec la lettre « f » en position finale (comme l'étudiante n'arrive pas à accorder l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte, elle écrit l'attribut avec « ve » en position finale), celle de l'auxiliaire avoir à la première

personne du singulier (elle écrit « je n'est jamais »), celle du participe passé du verbe du troisième groupe « vivre » qui s'écrit avec un accent sur la lettre « é » (elle écrit « vécu »), celle de la préposition « après » qui se fait avec un accent grave sur la lettre « è » (elle écrit « après » avec l'accent aigu). La trente- et- unième, une erreur de style, a trait à la reformulation. L'étudiante aurait dû remplacer « et j'ai de plus en plus et quand je recoie le message et j'ai vue que j'ai eue mon bac je faisais n'importe quoi, je ne me métrisé plus, je crié, je courais dans tous les sens je pleurais je reagissais comme si le resultat est negative, je n'est jamais vécu un bonheur pareil ni avant ni après » par « En recevant le message qui m'apportait la bonne nouvelle, celle de ma réussite au baccalauréat, je n'arrivais pas à me maîtriser, je criais telle une folle, je courais dans tous les sens, je pleurais, je n'en croyais pas mes yeux, je ressentais une immense joie que je ne pouvais pas décrire ». La trente- deuxième concerne l'introduction superflue de la conjonction de coordination qui exprime la concession « mais » en tête de phrase. La trente- troisième, orthographique, se rapporte à l'écriture du verbe du troisième groupe « attendre » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec « tt » et avec la désinence « s » en position finale (elle écrit « j'atend »). La trente- quatrième, une erreur de style, concerne la reformulation. Elle aurait dû remplacer « Mais j'atend le jour de mon mariage pour ressentir encore ce bonheur » par « Maintenant, j'attends avec impatience le jour de mon mariage pour ressentir une autre joie ». La trente- cinquième, orthographique, est relative à l'écriture du mot « même » qui se fait avec un accent circonflexe sur la lettre « ê » (l'étudiante écrit « même » avec un accent aigu), à celle de la préposition « après » qui s'effectue avec un accent grave sur le graphème « è » (elle écrit « après » avec un accent aigu), à celle du participe passé du verbe « monter » qui se fait avec « ée » en position finale (elle écrit « je suis monte »), à celle de l'auxiliaire « être » à la troisième personne du singulier dans le passé composé du verbe pronominal « s'avérer » qui s'écrit avec la lettre « s » (elle écrit « il c'est avéré »). La trente- sixième, orthographique, a trait à l'écriture du verbe réussir qui se fait avec un accent aigu sur la lettre « é » (elle écrit « reussir » sans accent aigu). La trente- septième, une erreur de style, est relative à la reformulation. Elle aurait dû remplacer « Même si après le bac quand je suis monte à la fac, il c'est avéré que le bac n'est qu'une porte qui s'ouvre pour reussir » par « Le bac demeure le sésame qui ouvre les portes d'accès aux études supérieures ».

II.2.15. Corrigé n° 15

II.2.15.1. L'analyse qualitative du corpus

Avant que nous n'analysions qualitativement le corpus oral appartenant à un élève de quatrième année primaire, nous estimons intéressant de nous servir d'une grille qui se compose de cinq colonnes. Dans la première, nous insérons les verbes du corpus. Nous réservons la deuxième aux unités minimales mal produites. Dans la troisième, il est question des ajouts. Nous consacrons la quatrième aux éléments manquants. Dans la cinquième, nous introduisons la conjugaison de l'informateur.

Les verbes du corpus	Les unités minimales mal produites	Les ajouts	Les éléments manquants	La conjugaison de
----------------------	------------------------------------	------------	------------------------	-------------------

				l'informateur
Geler	<p>/ə/ et /ɔ̃/ Le /ə/ est remplacé par /ɛ/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le /ɔ̃/ est remplacé par /e/ à la première personne du pluriel.</p>	<p>Le /e/ Il est introduit à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.</p>		<p>/zəʒɛle/ /tyʒɛle/ /ilʒɛle/ /nuʒɛle/ /vuʒɛle/ /ilʒɛle/</p>
Jeter	<p>Le /ɛ/, le /ɔ̃/ Le /ɛ/ est remplacé par le /ə/ caduc à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le /ɔ̃/ est remplacé par le /e/ à la première personne du pluriel.</p>	<p>Le /e/ Il est additionné à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.</p>		<p>/zəʒətə/ /tyʒətə/ /ilʒətə/ /nuʒətə/ /vuʒətə/ /ilʒətə/</p>
Acheter	<p>Le /ɛ/ et le /ɔ̃/ Le /ɛ/ est remplacé par le /ə/ caduc à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du</p>	<p>Le /ə/ et le /e/ Le /ə/ est introduit à la première personne du singulier en remplaçant l'apostrophe, à la première et à la deuxième personne du</p>	<p>Le /z/ Le /z/, la consonne de liaison, est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p>	<p>/zəʃətə/ /tyʃətə/ /ilʃətə/ /nuaʃətə/ /vuaʃətə/ /ilʃətə/</p>

	pluriel. Le /õ/ est remplacé par le /e/ à la première personne du pluriel.	pluriel.		
Payer	Le /õ/ Il est remplacé par le /e/ à la première personne du pluriel.	Le /e/ Il est introduit à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel		/zəpɛje/ /tɥpɛje/ /ilpɛje/ /nupɛje/ /vupɛje/ /ilpɛje/
Finir	Le /i/, le /s/ et le /e/ Le /i/ est remplacé par le /e/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier Le /s/ est remplacé par le /t/ à la première personne du pluriel Le /e/ est remplacé par le /õ/ à la deuxième personne du pluriel	Le /t/ et le /õ/ Le /t/ est rajouté à la deuxième personne du pluriel Le /õ/ est inséré à la troisième personne du pluriel		/zəfine/ /tyfine/ /ilfine/ /nufinitõ/ /vufintisõ/ /ilfinisõ/
Saisir	Le /e/ Il est remplacé par le /õ/ à la deuxième personne du pluriel	Le /r/, le phonème de l'infinitif, est additionné à la première, à la	Le /s/ Le /s/, la consonne qui caractérise les verbes du	/zəsɛzir/ /tɥsɛzir/ /ilsɛzir/ /nusɛziõ/ /vusɛziõ/

	pluriel	deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel	deuxième groupe, est absent à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel	/ilsɛzɪr/
Accomplir		Le /ə/ et le /r/ Le /ə/ est inséré à la première personne du singulier en remplaçant l'apostrophe Le /r/, le phonème de l'infinitif, est maintenu à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier.	Le /z/ Le /z/, le phonème de liaison, manque à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.	/ʒəkɔ̃plɪr/ /tyakɔ̃plɪr/ /ilakɔ̃plɪr/ /nuakɔ̃plɪsɔ̃/ /vuakɔ̃plɪsɛ/ /ilakɔ̃plɪs/
Choisir		Le /r/ Il est maintenu à toutes les personnes (l'élève de quatrième année ne parvient pas à conjuguer le verbe à toutes les personnes)	Le /s/ et le /e/ Le /s/, la consonne qui caractérise les verbes du deuxième groupe, est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le /e/, la désinence de la deuxième personne du pluriel, n'existe pas	/ʒəfwazɪr/ /tyfwazɪr/ /ilfwazɪr/ /nufwazɪrɔ̃/ /vufwazɪr/ /ilfwazɪr/

La grille d'analyse à laquelle nous faisons appel fait ressortir toutes les difficultés de production orale sur lesquelles bute l'informateur de quatrième année primaire. En conjuguant le verbe « geler », il a mal articulé les unités minimales /ə/ et /ʒ/. La première est remplacée par /ɛ/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. La deuxième est remplacée par /e/ à la première personne du pluriel. Au sujet des ajouts, il a introduit /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Les segments de base dont la prononciation est défectueuse dans la conjugaison du verbe « jeter » /ɛ/ et /ʒ/. Le premier est remplacé par le schwa à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le second est remplacé par /e/ à la première personne du pluriel. Le seul élément additionné est /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « acheter », deux phonèmes sont mal réalisés. Le premier, /e/, est remplacé par /ə/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le deuxième, /ʒ/, est remplacé par /e/ à la première personne du pluriel. Outre la prononciation erronée des unités dont nous venons de parler, l'élève de quatrième année primaire a introduit deux unités minimales. La première, /ə/, est insérée à la première personne du singulier en remplacement de l'apostrophe, à la première et à la deuxième personne du pluriel. La seconde, /e/, est additionnée à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. En ce qui concerne les éléments qui manquent, le /z/, la consonne de liaison, est absent à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe du premier groupe « payer », il a mal produit le phonème /ʒ/ en le remplaçant par /e/ à la première personne du pluriel. En plus de la fausse articulation de l'unité minimale dont nous venons de parler, il a inséré /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « finir », l'informateur bute sur trois unités minimales. La première, /i/, est remplacée par /e/ à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier. La deuxième, le /s/, est remplacée par /t/ à la première personne du pluriel. La troisième, /e/, est remplacée par /ʒ/ à la deuxième personne du pluriel. À propos des ajouts, il a introduit le /t/ et /ʒ/. Le premier est inséré à la deuxième personne du pluriel. Le second est additionné à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe du deuxième groupe « saisir », la seule unité de base dont la prononciation pose problème est /e/. Elle est remplacée par /ʒ/ à la deuxième personne du pluriel. Concernant les ajouts, le phonème de l'infinitif /r/ est maintenu à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le seul élément qui manque dans sa conjugaison est le /s/, la consonne qui caractérise les verbes du deuxième groupe à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Les unités minimales ajoutées dans la conjugaison du verbe « accomplir » sont le /ə/ et le /r/. La première est insérée à la première personne du singulier en remplacement de l'apostrophe. La seconde est maintenue à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier. Au

sujet des éléments manquants, le /z/, la consonne de liaison, est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. En conjuguant « choisir », il a maintenu le /r/, le phonème de l'infinitif, à toutes les personnes. Cela prouve qu'il ne parvient pas à conjuguer ce verbe. Concernant les unités manquantes, la grille d'analyse fait apparaître l'absence de deux phonèmes. Le /s/, qui caractérise les verbes du deuxième groupe, est inexistant à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le /e/, la désinence, fait défaut à la deuxième personne du pluriel.

II.2.16. Corrigé n°16

II.2.16.1. L'analyse qualitative de la production écrite

Elle fait apparaître plusieurs erreurs. La première, orthographique, est en rapport avec l'écriture du mot « lors » qui se fait sans apostrophe (l'étudiante de première année le transcrit « l'ors ». Elle concerne, également, celle du mot « résultat » qui s'effectue avec la marque du pluriel « s » (on parle des résultats du baccalauréat). La deuxième, lexicale, a trait au remplacement du mot « jour » par « lors », à celui de l'article contracté « du » par l'adjectif possessif « mon ». La troisième, orthographique, est relative à l'écriture du participe passé du verbe « paniquer » qui se fait avec « ée » (elle l'écrit à l'infinitif « j'étais paniquer »). La quatrième, lexicale, se rapporte au remplacement du mot « impression » par « sentiment ». La cinquième, orthographique, a trait à l'écriture du présentatif « c'était » qui se fait avec la lettre « c » en position initiale (elle l'écrit « s'était » avec un « s »). Elle concerne, aussi, celle du participe passé du verbe du premier groupe « accrocher » qui s'effectue avec la terminaison « é » en position finale (elle écrit « mon avenir était accrocher à un bout de papier »). La sixième, une erreur de style, se rapporte à la reformulation. Elle aurait dû remplacer « l'ors du résultat du bac, j'étais paniquer, j'avais le sentiment que s'était le jugement final, tout mon avenir était accrocher à un bout de papier ! » par « Le jour de l'annonce des résultats du baccalauréat, comme j'étais paniquée, j'avais l'impression que mon avenir dépendait de l'obtention du baccalauréat ». La septième, une erreur de ponctuation, est relative au remplacement du point par un point d'exclamation (la phrase se termine par un point). La huitième, orthographique, est en rapport avec la lettre initiale de l'article défini « L' » dans le syntagme nominal sujet « L'attente » qui se fait en majuscule, car elle marque le début de la phrase. La neuvième, orthographique, a trait à l'accord du verbe avec son sujet (elle écrit « l'attente étaient dur ! très dur »). Elle se rapporte, aussi, à l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte, à l'écriture de l'adverbe « très » qui se fait avec l'accent grave sur la lettre « è ». La dixième, une erreur de ponctuation, est relative au remplacement de la virgule par le point d'exclamation. La onzième, lexicale, concerne le remplacement de l'adverbe « trop » par « très ». La douzième, orthographique, est en rapport avec l'écriture du participe passé du verbe « stresser » qui s'effectue avec la terminaison « ée » en position finale (elle écrit « tout en étant stresser »). La treizième, une erreur de style, est relative à la répétition du mot « bras ». La quatorzième, orthographique, concerne la transcription de l'adjectif qualificatif « grande » qui se fait avec le graphème « a » (elle écrit « gronde » avec la lettre « o ». La quinzième, lexicale, est relative au

remplacement du nom « chamade » par « à grande vitesse » (elle aurait dû écrire « mon cœur bat la chamade, c'est-à-dire qu'il bat à grands coups ». La seizième se rapporte à la reformulation de la phrase. Elle aurait dû remplacer « l'attente étaient dur ! très dur. Je tourne en rond, je croise les bras, je décroise tout en étant stresser, j'ai le cœur qui bat à gronde vitesse » par « Comme l'attente était trop longue, j'étais stressée, mon cœur bat la chamade ». La dix-septième, orthographique, se rapport à l'écriture du verbe « voir » au présent de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec la désinence « s » en position finale (elle écrit « voix » avec la lettre « x » comme terminaison). La dix-huitième, une erreur de style, concerne la reformulation de la phrase. Elle aurait dû remplacer « et voilà mon nom est en bas de la liste, je ne crois pas parce que je voix ! » par « En lisant la liste, lorsque je suis tombée sur mon nom, je n'en croyais pas mes yeux ». La dix-neuvième, orthographique, est relative à l'écriture de l'attribut « déçue » qui s'effectue avec la marque du genre « e » en position finale (c'est l'étudiante qui parle). La vingtième, une erreur de style, a trait à la reformulation. L'étudiante aurait dû remplacer « je lis et je relis pour ne pas me tromper, je ne voulais pas être déçu » par « Pour ne pas me tromper, afin de ne pas être déçue, je lis et relis la liste des admis ». La vingt-et-unième, orthographique, est relative à l'écriture de l'adverbe « suffisamment » (elle écrit erronément « suffisément », à celle du participe passé du verbe « être » (elle écrit « je l'ai était ». La vingt-deuxième une erreur de style, est relative à la reformulation. Elle aurait dû remplacer « Je l'ai suffisément était dans mon parcours scolaire ! » par « Finalement, j'ai confirmé que j'avais réussi à avoir le baccalauréat ». La vingt-troisième, orthographique, est en rapport avec l'écriture de « ça y est » (elle écrit « sayer ». La vingt-quatrième, orthographique, a trait à l'écriture du participe passé du verbe « atteindre » qui se fait avec la désinence « t » en position finale (elle écrit erronément « atteind » avec la terminaison « d », à celle du nom « but » qui s'effectue sans « e » (elle écrit « bute ». La vingt-cinquième, une erreur de style, concerne la reformulation de la phrase. Elle aurait dû remplacer « Sayer, j'y suis ! J'ai franchement atteind mon bute » par « Ça y est, j'ai, finalement, atteint mon but »). La vingt-sixième, orthographique, est relative à l'écriture du verbe « envahir » qui se fait avec la désinence « t » en position finale (elle écrit « une grande joie m'envahir ». La vingt-septième, lexicale, se rapporte au remplacement du verbe « ressentir » par « envahir ». La vingt-huitième, orthographique, a trait à l'écriture du verbe « sauter » qui s'effectue avec le digramme « au » (elle écrit « sote » avec la lettre « o »), à celle du nom « joie » qui se fait avec la lettre « e » en position finale (elle écrit « joix » avec le graphème « x »), à celle de l'adverbe « très » qui se fait avec l'accent grave sur la lettre « è ». Elle se concerne, aussi, à l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte (elle aurait dû remplacer « les émotions étaient très fort » par « les émotions étaient très fortes »). La vingt-neuvième, orthographique, est relative à l'écriture du verbe « arriver » à l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec la désinence « ais » (elle écrit « je n'arriver plus »), à celle du verbe « maîtriser » à l'infinitif (elle écrit « à me métriser »), à celle du verbe « arrêter » à l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier qui se fait avec l'accent

aigu sur la lettre « ê » (elle écrit « j’arrétais pas de pleurer »). La trentième, une erreur de style, se rapporte à la redondance (elle répète le mot « joie » à deux reprises). La trente- et- unième, également une erreur de style, a trait à la reformulation de la phrase. Elle aurait dû remplacer « Une grande joix m’envahir. Je sote de joix, j’ai les larmes aux yeux. Les émotions étaient très fort, je n’arriver plus à me métriser, j’arrétais pas de pleurer » par « Sous l’emprise de la joie immense que je ressentais, je n’arrivais pas à me maîtriser ; je sautais, je courais dans tous les sens. Tellement les émotions sont trop fortes, j’avais les larmes aux yeux ». La trente- deuxième, une erreur d’orthographe, se rapporte à l’écriture de l’adverbe « près » qui se fait avec l’accent grave sur la lettre « è » (elle écrit « près » avec l’accent aigu sur le graphème « é »), à celle du participe passé du verbe « lever » qui se fait avec « é » en position finale (elle écrit « j’ai lever »), à celle du participe passé du verbe « remercier » qui s’effectue, également, avec la désinence « é » en position finale (elle écrit « j’ai remercier »).

II.2.17. Corrigé n°17

II.2.17.1. L’analyse qualitative du corpus

Avant que nous ne commençons l’analyse qualitative du corpus auquel nous avons affaire, nous estimons important de nous appuyer sur une grille qui comprend cinq colonnes. Dans la première, nous insérons les verbes du corpus. Nous réservons la deuxième aux unités minimales dont la production est déficiente. Dans la troisième, il est question des ajouts. Nous consacrons la quatrième aux éléments manquants. Dans la cinquième, nous introduisons la conjugaison de l’informatrice de quatrième année primaire.

Les verbes du corpus	Les unités minimales dont la production est déficiente	Les ajouts	Les éléments manquants	La conjugaison de l’informatrice
Geler	Le /ə/, le /ɔ̃/ et le /e/ Le /ə/ est remplacé par /ɛ/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le /ɔ̃/ est remplacé par /o/ à la première personne du pluriel. Le /e/ est	Le /o/ Il est introduit à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.		/ʒəʒɛl/ /tyʒɛlo/ /ilʒɛlo/ /nuʒɛlo/ /vuʒɛlo/ /ilʒɛlo/

	remplacé par /o/ à la deuxième personne du pluriel.			
Jeter	Le /ɛ/ Il est remplacé par le /ə/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.	Le /e/ Il est introduit à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.		/ʒəʒəte/ /tyʒəte/ /ilʒəte/ /nuʒətɔ̃/ /vuʒəte/ /ilʒəte/
Acheter	Le /ɛ/ et le /ɔ̃/ Le /ɛ/ est remplacé par /ə/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le /ɔ̃/ est remplacé par /e/ à la première personne du pluriel.	Le /ə/ et le /e/ Le /ə/ est inséré à la première personne du singulier en remplacement de l'apostrophe, à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le /e/ est introduit à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.	Le /z/, le phonème de liaison, est absent à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.	/ʒəʃəte/ /tyʃəte/ /ilʃəte/ /nuʃəte/ /vuʃəte/ /ilʃəte/
Payer	Le /ɔ̃/ Il est remplacé par le /e/ à la première	Le /e/ Il est introduit à la première, à la deuxième,		/ʒəpɛje/ /typɛje/ /ilpɛje/ /nuɛje/

	personne du pluriel.	à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.		/vupɛje/ /ilpɛje/
Finir	Le /s/ Il est remplacé par le /n/ à la première personne du pluriel, par le /z/ à la deuxième personne du pluriel.	Le /r/ Le phonème de l'infinitif est maintenu à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.	Le /s/ Le phonème, qui caractérise les verbes du deuxième groupe, est inexistant à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.	/ʒəfɛnɪr/ /tyfɛnɪr/ /ilfɛnɪr/ /nufɛnɪnɔ̃/ /vufɛnɪzɛ/ /ilfɛnɪr/
Saisir		Le /a/ et le /ɔ̃/ Le /a/ est additionné à la deuxième personne du singulier. Le /ɔ̃/ est inséré à la troisième personne du pluriel.	Le /i/, le /s/ et le /e/ Le /i/ du radical est absent à la première et à la troisième personne du pluriel. Le /s/, la marque des verbes du deuxième groupe, fait défaut à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Le /e/, la terminaison de la deuxième personne du pluriel, est inexistant.	/ʒəsɛzi/ /tyɛziɑ/ /ilsɛzi/ /nusɛzɔ̃/ /vusɛzi/ /ilsɛzɔ̃/

Accomplir		<p>Le /ə/, le /r/ et le /ɔ̃/</p> <p>Le /ə/ est introduit à la première personne du singulier en remplacement de l’apostrophe.</p> <p>Le /r/, le phonème de l’infinitif, est inséré à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier.</p> <p>Le /ɔ̃/ est additionné à la troisième personne du pluriel.</p>	<p>Le /z/</p> <p>Le phonème de liaison est inexistant à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel.</p>	<p>/zəakɔ̃plir/ /tyakɔ̃plir/ /ilakɔ̃plir/ /nuakɔ̃plisɔ̃/ /vuakɔ̃plise/ /ilakɔ̃plisɔ̃/</p>
Choisir		<p>Le /r/</p> <p>Le phonème de l’infinitif est maintenu à la première personne du singulier.</p>	<p>Le /e/</p> <p>La désinence de la deuxième personne du pluriel est absente.</p>	<p>/zəfwazir/ /tyfwazi/ /ilfwazi/ /nufwazisɔ̃/ /vufwazis/ /ilfwazis/</p>

La grille d’analyse fait ressortir que les unités minimales mal produites dans la conjugaison du verbe « geler » sont le /ə/, le /ɔ̃/ et /e/. La première est remplacée par /ɛ/ à la première et à la deuxième personne du pluriel. La deuxième est remplacée par /o/ à la première personne du pluriel. La troisième est remplacée par /o/ à la deuxième personne du pluriel. En plus de la prononciation erronée de ces phonèmes, l’élève de quatrième année introduit le /o/ à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe « jeter », il mal réalisé le /ɛ/. Il l’a remplacé par /ə/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Concernant les ajouts, il a introduit le /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « acheter », les

segments de base dont la prononciation pose problème sont le /ɛ/ et le /ɔ̃/. Le premier est remplacé par /ə/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Le second est remplacé par /e/ à la première personne du pluriel. Concernant les ajouts, elle additionne le /ə/ et le /e/. Le premier est introduit à la première personne du singulier en remplaçant l'apostrophe, à la première et à la deuxième personne du pluriel. Le deuxième est inséré à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Outre les éléments ajoutés, la grille d'analyse fait ressortir l'absence du /z/, le phonème de liaison, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe « payer », l'informatrice n'arrive pas à produire correctement le /ɔ̃/, remplacé par le /e/ à la première personne du pluriel. En plus de l'articulation erronée dont nous venons de parler, elle introduit le /e/ à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « finir », le /s/ est remplacé par le /n/ à la première personne du pluriel et par le /z/ à la deuxième personne du pluriel. Au sujet des éléments ajoutés, elle insère le /r/, le phonème de l'infinitif, à la première, à la deuxième, à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. L'unité minimale qui manque dans la conjugaison de l'élève est le /s/, la marque des verbes du deuxième groupe, à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « saisir », les éléments additionnés sont le /a/ et le /ɔ̃/. Le premier est introduit à la deuxième personne du singulier, alors que le second est rajouté à la troisième personne du pluriel. Les unités inexistantes dans la conjugaison de l'informatrice sont le /i/, le /s/ et le /e/. La première, qui fait partie de la base, est absente à la première et à la troisième personne du pluriel. La deuxième, qui caractérise les verbes du deuxième groupe, manque à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. La troisième, la désinence verbale, fait défaut à la deuxième personne du pluriel. Dans la conjugaison du verbe « accomplir », l'informatrice insère trois éléments. Le premier, /ə/, est introduit à la première personne du singulier en remplaçant l'apostrophe. Le deuxième, le /r/, le phonème de l'infinitif, est rajouté à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier. Le troisième, le /ɔ̃/, est inséré à la troisième personne du pluriel. La seule unité qui manque dans sa conjugaison est le /s/. Elle est absente à la première, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel. En conjuguant le verbe « choisir », elle maintient le /r/, le phonème de l'infinitif, à la première personne du singulier. En ce qui concerne les unités minimales qui font défaut, le /e/, la terminaison, est absent à la deuxième personne du pluriel.

Module : Méthodologie de la recherche (M.R.)

Niveau : 2^{ème} année Master (M2)

Option : Sciences du langage (S.L.)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Activité : Travail dirigé (TD) avec son corrigé sur l'organisation des éléments des références bibliographiques

Plan du travail dirigé

I. Objectif du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. Consigne

II.2. Corrigé

I. Objectif du travail dirigé

À l'issue du travail dirigé, les étudiants seront capables d'organiser les éléments des références bibliographiques.

II. Son contenu

Le travail dirigé comprend une consigne et un corrigé.

II.1. Consigne

Organisez les éléments de cinq références bibliographiques que vous déjà consultées, un livre appartenant à un seul auteur, un ouvrage écrit par deux auteurs, un autre écrit par plusieurs auteurs, un article publié dans une revue, un travail mis en ligne, un travail de recherche (de magister, de master ou de doctorat).

II.2. Corrigé

II.2.1. Organisation des éléments d'un livre appartenant à un seul auteur

ALBALAT, A. (1992). *L'art d'écrire enseigné en 20 leçons*. Paris : Armand Colin.

II.2.2. Organisation des éléments d'un ouvrage écrit par deux auteurs

BAYLON, C., et FABRE, P. (1998). *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigées*. Paris : Armand Colin

II.2.3. Organisation d'un autre écrit par plusieurs auteurs

BLANCHE-BENVENISTE, *et.al.* (1989). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.

II.2.4. Organisation des éléments d'un article publié dans une revue

ATTATFA, D. (1996). « *Repères pour une histoire des méthodologies de l'enseignement du français au secondaire* ». Revue de l'École Normale Supérieure des Lettres et des Sciences Humaines d'Alger, n°7, pp.22-26.

II.2.5. Organisation des éléments d'un travail de recherche (de doctorat)

ASSELAH-RAHAL, S. (2002). *Étude micro-sociolinguistique des pratiques bilingues (arabe/français et kabyle/français) chez deux familles immigrées*. Thèse de doctorat. Université Rennes 2.

Conclusion

Conclusion

Le présent polycopié est le fruit d'un labeur de longue haleine, qui a demandé des années de recherches, d'efforts et de contacts avec les collègues qui assurent le même module. Les cours que nous dispensons aux étudiants de deuxième année Master Sciences du langage (S.L.) ont fait l'objet de plusieurs actualisations en fonction de nos lectures, de nos échanges avec les enseignants. En nous inspirant de certains ouvrages, nous avons préféré que la présente contribution soit scindée en deux parties. La première est celle des cours magistraux, la seconde est celle des travaux dirigés (TD) qui sont accompagnés de leurs corrigés. Sans prétendre à l'exhaustivité, à la perfection, nous savons pertinemment que ce modeste travail inclut, indéniablement, des lacunes auxquelles s'intéressent d'autres chercheurs pour y remédier. Nous espérons qu'il leur ouvrira la voie pour réaliser des travaux meilleurs, plus consistants.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

I. Ouvrages

- I.1. BEAUD, M. (1985). *L'art de la thèse*. Paris : Éditions La Découverte.
- I.2. DEBRET, J. (2020). *Les types de plagiat*. Paris : L'Harmattan.
- II.3. DEPELTAU, F. (2000). *La démarche d'une recherche en Sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*. Bruxelles : De Boeck Université.
- I.4. DE SINGLY, F. (1992). *L'enquête et ses méthodes*. Paris : Nathan.
- I.5. HATZFELD, H., et SPIEGELSTEIN, J. (2000). *Méthodologie de l'observation sociale*. Paris : Dunod.
- I.6. MUCCHIELLI, A. (2009). *Les méthodes qualitatives en Sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- I.7. MUCCHIELLI, A. (1994). *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF.
- I.8. QUIVY, R. (1988). *Manuel de recherche en Sciences sociales*. Paris : Dunod.

II. Dictionnaires

- II.1. DUBOIS, J., *et.al.* *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
- II.2. ROBERT, P. (1995). *Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

III. Travaux de recherche

- III.1. ATAMNIA, S., et BENMAZA, H. (2020). *Les problèmes de production orale dans l'apprentissage de la conjugaison chez les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année primaire* (mémoire de Master). Université Les Frères MENTOURI.
- III.2. BOUSSEBAT, O. (2016). *La maîtrise de l'oral et de l'écrit chez les étudiants de 1^{ère} et 3^{ème} L.M.D* (thèse de Doctorat ès Sciences en Didactique). Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1.
- III.3. DELLOUL, N.-E. (2014). *La variation phonétiques des phones [ə] et [d]* chez les jeunes d'Ain Smara (mémoire de Master). Université Frères MENTOURI- Constantine 1.
- III.4. KANTOUR, M., et MEGUEHOUT, N. (2020). *Les difficultés de compréhension orale entre les locuteurs de Jijel et leurs interlocuteurs* (mémoire de Master). Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1.